



Réserve Naturelle
BAIE DE L'AIGUILLON

Anatidés, limicoles hivernants et migrateurs en Marais Poitevin

Bilan des comptages effectués en 2014



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Commanditaires :





Réserve Naturelle
BAIE DE L'AIGUILLON

Anatidés, limicoles hivernants et migrateurs en Marais Poitevin

Bilan des comptages effectués en 2014



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Rédaction : Emmanuel JOYEUX

Rappel de la mission

Objet : les limicoles et anatidés font partie des espèces prioritaires dans le suivi de l'avifaune du Marais poitevin. C'est pourquoi, un comptage mensuel des principaux sites est engagé.

Ce suivi s'intègre dans un inventaire global des limicoles et anatidés du Marais poitevin.

Descriptif de la mission :

Ce lot concerne les sites suivants :

- Les marais communaux :
 - En Vendée : Saint-Benoist-sur-Mer, Curzon, Lairoux, Chasnais, Les Magnils-Reigniers, Nalliers, Le Poiré-sur-Velluire, Baude
 - En Charente-Maritime : Saint-Sauveur-d'Aunis, Nuaillé-d'aunis, Le Gué d'Alléré, Anais, Angliers.
- Un site en gestion conservatoire du CREN Poitou-Charentes : Landelène (Charente-Maritime).
- Le lagunage de la Tranche-sur-Mer (Vendée).

La mission se déroule en 3 étapes :

- 1 - Acquisition des données de présence des limicoles et anatidés sur tous les sites pour la période de janvier à mars 2014.
- 2 - Réalisation du comptage mensuel d'avril à décembre 2014 sur tous les sites, à l'exception des marais communaux de la Charente-Maritime, qui ne seront dénombrés que d'avril à juin.
- 3 - Rédaction d'un rapport du suivi annuel pour tous les sites suivis du Marais poitevin.

1 – L'acquisition des données de janvier à mars doit se faire auprès des associations de protection de la nature.

2 - Pour le comptage mensuel, il s'agit d'un dénombrement au sol, réalisé à l'aide de jumelles et télescope. Toutes les espèces d'oiseaux seront notées, ainsi que la localisation et le comportement des principaux groupes. Les dates de comptage sont définies dans le cadre de l'Observatoire du patrimoine naturel par les Réserves Naturelles Nationales de la Baie de l'Aiguillon. Les données seront transmises mensuellement à la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon (ONCFS), coordinatrice de ce suivi. Le PIMP recevra en fin d'année un tableau complet des données.

3 – Le rapport annuel devra reprendre les données limicoles et anatidés de tous les sites suivis du Marais poitevin. Il pourra s'inspirer des anciens rapports rédigés par l'ONCFS (lien ci-dessous).

De plus, le rapport devra mettre en évidence :

- les sites les plus intéressants pour le suivi mensuel des limicoles et anatidés hivernants.
- la période de l'année la plus intéressante pour ce suivi.
- la pertinence de reconduire ce suivi tous les ans et sur tous les sites.

Introduction

Le Marais Poitevin est considéré comme la deuxième zone humide française. Avec ses vasières littorales et ses prairies humides, le potentiel d'accueil de cet espace pour de nombreux oiseaux a pleinement justifié le classement d'une partie du site en Zone de Protection Spéciale.

Un réseau d'observateurs compte mensuellement les sites les plus favorables pour les oiseaux d'eau (limicoles et anatidés) permettant ainsi d'évaluer l'attractivité du marais. Les sites suivants font l'objet de comptages.

- Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon
- Réserve de la Pointe d'Arçay
- Terrain du Conservatoire du Littoral de la Prée Mizottière et du Curé
- Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis du Payré
- Réserve Naturelle Nationale de la Belle-Henriette,
- Réserve Naturelle Régionale de la Vacherie,
- Réserve Naturelle Régionale du Poiré-sur-Velluire,
- Réserve Naturelle Régionale de Choisy,
- Terrain du Conservatoire Espaces Naturels Poitou-Charentes de Landelène,
- Plan d'eau de l'Aiguillon,
- Reposoir / plage des Casserottes,
- Station d'épuration de Jard / Mer
- Plage de Jard / Mer
- Station d'épuration de la Tranche / Mer
- Communaux de Lairoux-Curzon, de Saint-Benoist / Mer, de Triaize, des Magnils-Reigniers, de Chasnais, de Nalliers, de Baude, de Longeville, d'Angle, d'Anais et d'Angliers.

Classiquement, l'analyse des effectifs d'oiseaux d'eau se fait sur une saison migratoire de juillet à juin, soit de début de migration postnuptiale (juillet) jusqu'à la fin de la migration pré-nuptiale (juin). Compte-tenu de la difficulté logistique à compter de manière quasi simultanée tous ces sites et ce en prenant en considération les marées pour les sites côtiers, ce dénombrement n'a lieu qu'une fois par mois. Il ne constitue donc qu'une photographie ponctuelle des populations présentes et ne permet pas, bien sûr de détecter les mouvements migratoires dans le temps et dans l'espace entre deux comptages.

Cet état des lieux s'articule autour de 2 points :

- La phénologie des oiseaux d'eau en Marais Poitevin et son importance dans la stratégie migratoire,
- La répartition des oiseaux dans le Marais Poitevin

Aussi, ces deux points seront décrits sur les principales espèces d'oiseaux d'eau (limicoles et anatidés) hivernants et migrateurs. A la fin de chaque descriptif, il est précisé les sites importants pour l'espèce considérée (arbitrairement, un site est considéré comme accueillant au moins 1 % des effectifs comptabilisés à la période considérée sur l'ensemble des sites comptés en Marais Poitevin). En sus des présentations des principales espèces, il a été rajouté leurs effectifs à la mi-janvier de 1990 à 2014. Une courbe de régression a été rajoutée : notons que pour toutes les espèces le coefficient de régression est inférieur à 0,7. Ces courbes n'ont donc qu'une valeur illustrative et n'expriment en rien une tendance démontrée.

Résultats

Tableau n°1 : Situation de l'hivernage en Marais Poitevin de 2012 à 2014

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Huîtrier-pie	8200	500	412	406	481	>10	Déclin
Avocette élégante	730	220	11359	7125	6864	1	Stable
Pluvier argenté	2500	300	6488	5450	5134	1	Déclin
Grand Gravelot	730	165	231	242	128	>10	Déclin ?
Barge à queue noire (isl)	610	210	5678	10362	5816	1	Augmentation
Barge rousse	1200	81	1600	1350	4130	1	Stable
Courlis cendré	8400	220	1510	2081	1776	4	Déclin
Chevalier gambette	1100	70	385	493	425	3	Stable
Bécasseau maubèche (isl)	4500	430	11100	5515	12392	1	Déclin
Bécasseau sanderling	1200	270	106	406	448	>10	Augmentation ?
Bécasseau variable	13300	3200	23307	20722	23226	2	Stable
Tadorne de Belon	3000	630	9430	17750	13189	1	Stable
Canard siffleur	15000	550	9152	4795	2016	4	Stable
Sarcelle d'hiver	5000	1230	10174	7983	2372	9	Augmentation
Canard colvert	45000	3100	7879	6482	8282	5	?
Canard pilet	600	130	3951	3534	3908	1	Stable
Canard souchet	4500	290	1321	1264	371	>10	Augmentation
Oie cendrée	6100	185	2836	4020	2131	3	Augmentation
Oie rieuse	12000	6	0	30	23		Augmentation
Bernache cravant	2400	1280	7262	5834	4821	7	Déclin

(1) : source Wetlands international, 2012 ;
Delany & al., 2009

1. Les espèces

1.1. Les anatidés

1. L'Oie cendrée *Anser anser*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang France 2012	Tendance population globale (1)
Oie cendrée	6100	185	2836	4020	2131	3	Augmentation

(1) : source Wetlands international, 2012 ;
Delany & al., 2009

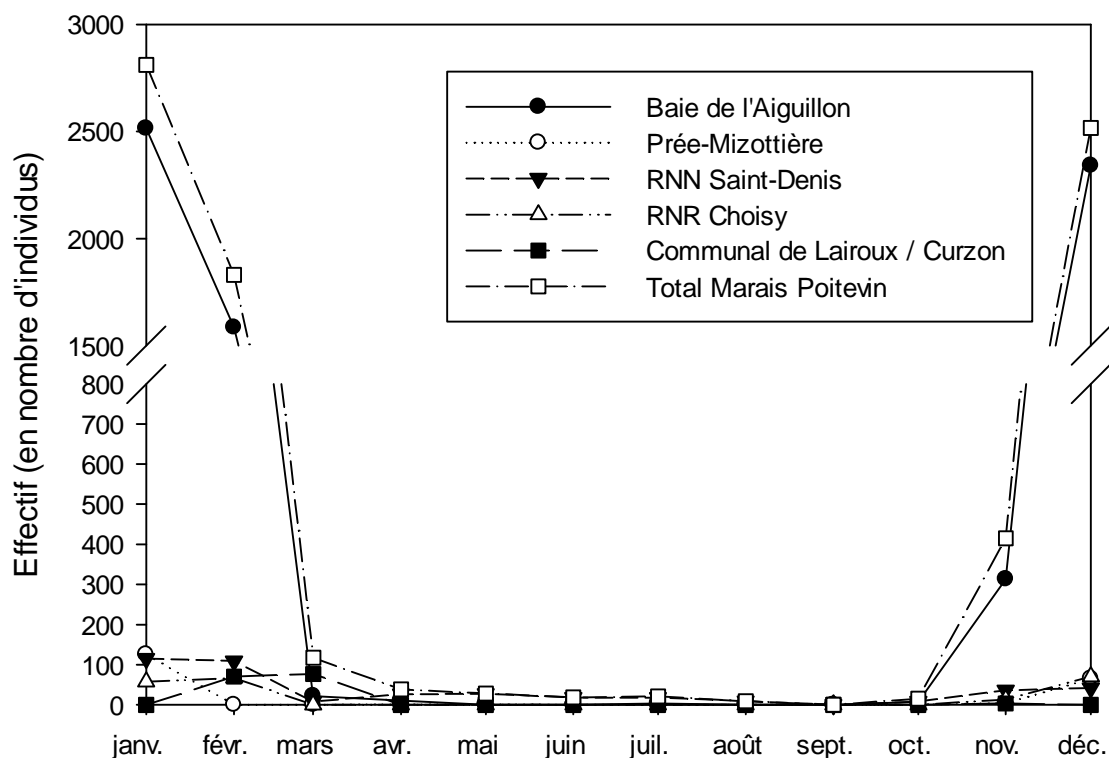


Figure n°1 : Evolution des effectifs d'Oie cendrée en 2014 en Marais Poitevin

En 2014, les Oies cendrées se concentrent dans la globalité sur la baie de l'Aiguillon de novembre à mars. Tant en période d'hivernage que de migration les réserves de Saint-Denis du Payré, Choisy, le communal de Lairoux et de la Prée Mizottière peuvent accueillir des populations, plus mineures d'oies. En janvier 2012, le Marais Poitevin est le 3^{ème} site français pour l'hivernage de cette espèce.

Sites : RNN Baie de l'Aiguillon, Prée Mizottière, RNN Saint-Denis du Payré, RNR Choisy, Communal de Lairoux / Curzon.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

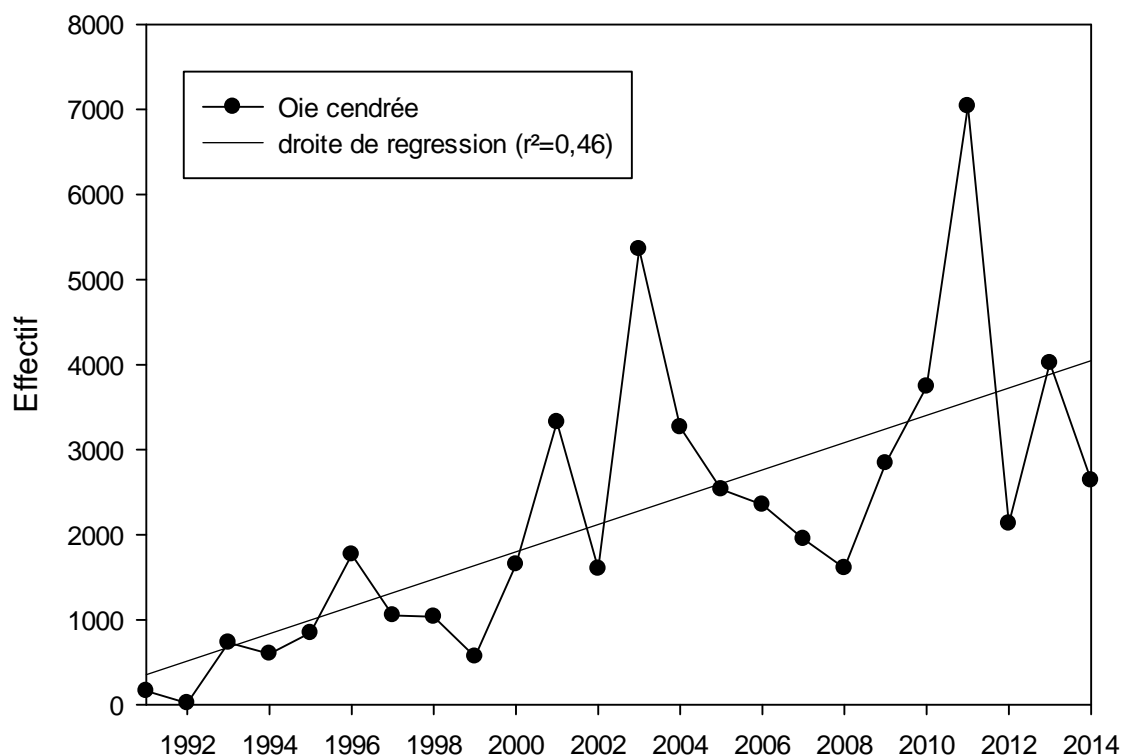


Figure n°2 : Evolution des effectifs d'Oie cendrée de 1991 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

1.2. La Bernache cravant *Branta bernicla*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Bernache cravant	2400	1280	7262	5834	4821	7	Déclin

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

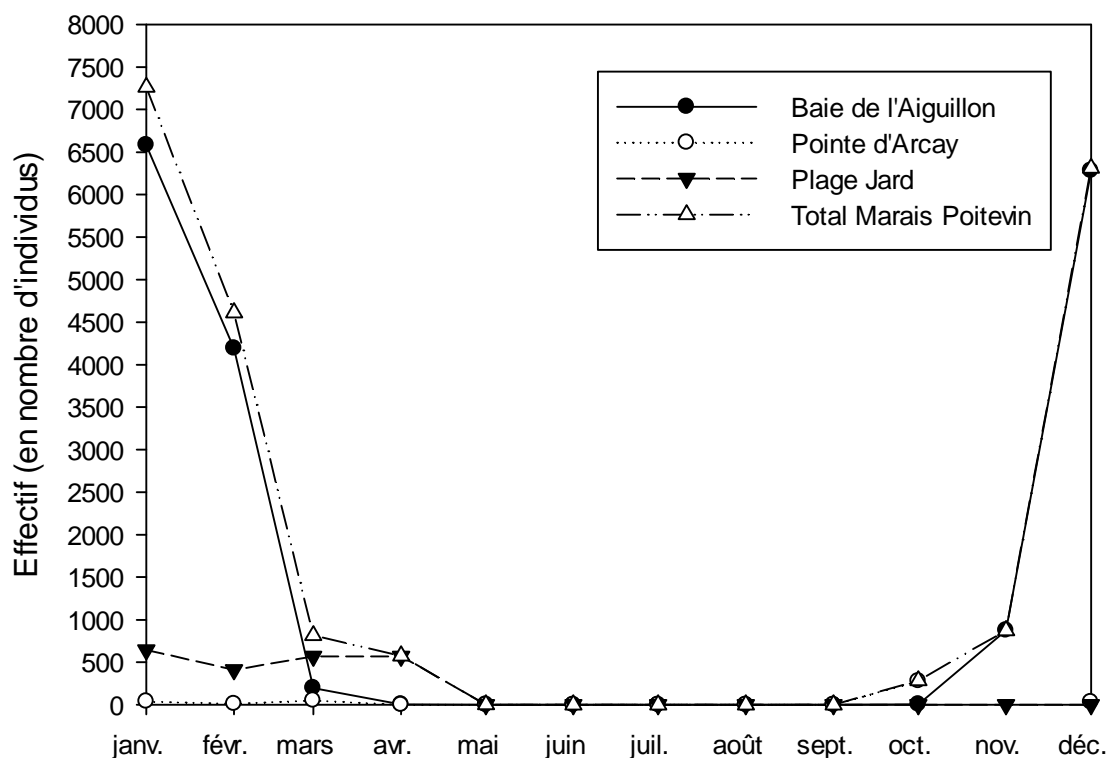


Figure n°3 : Evolution des effectifs de Bernache cravant en 2014 en Marais Poitevin

En hiver, le Marais Poitevin est un site d'importance internationale pour l'hivernage de la Bernache cravant. Cette espèce se retrouve principalement d'octobre à mars sur le littoral soit en majorité sur la baie de l'Aiguillon, puis sur la plage de Jard-sur-Mer et enfin sur la pointe d'Arçay.

Sites : RNN Baie de l'Aiguillon, RCM Pointe d'Arçay, Plage de Jard-sur-Mer

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

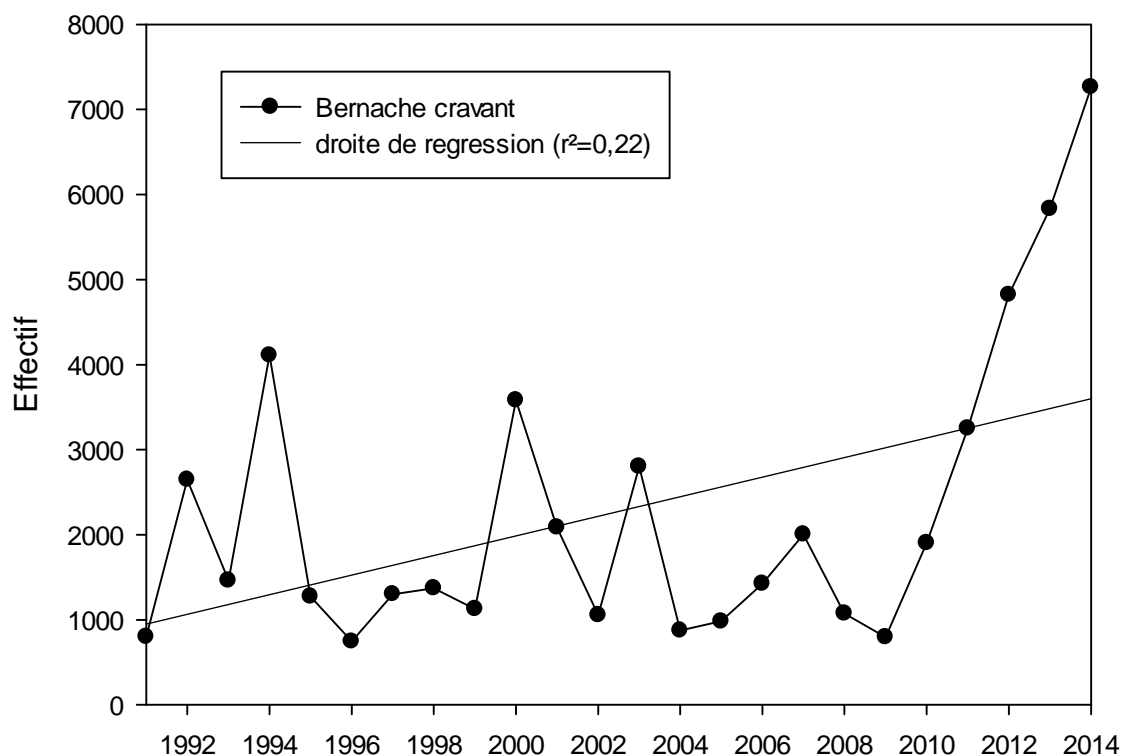


Figure n°4 : Evolution des effectifs de Bernache cravant de 1991 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

1.3. Le Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Tadorne de Belon	3000	630	9430	17750	13189	1	Stable

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

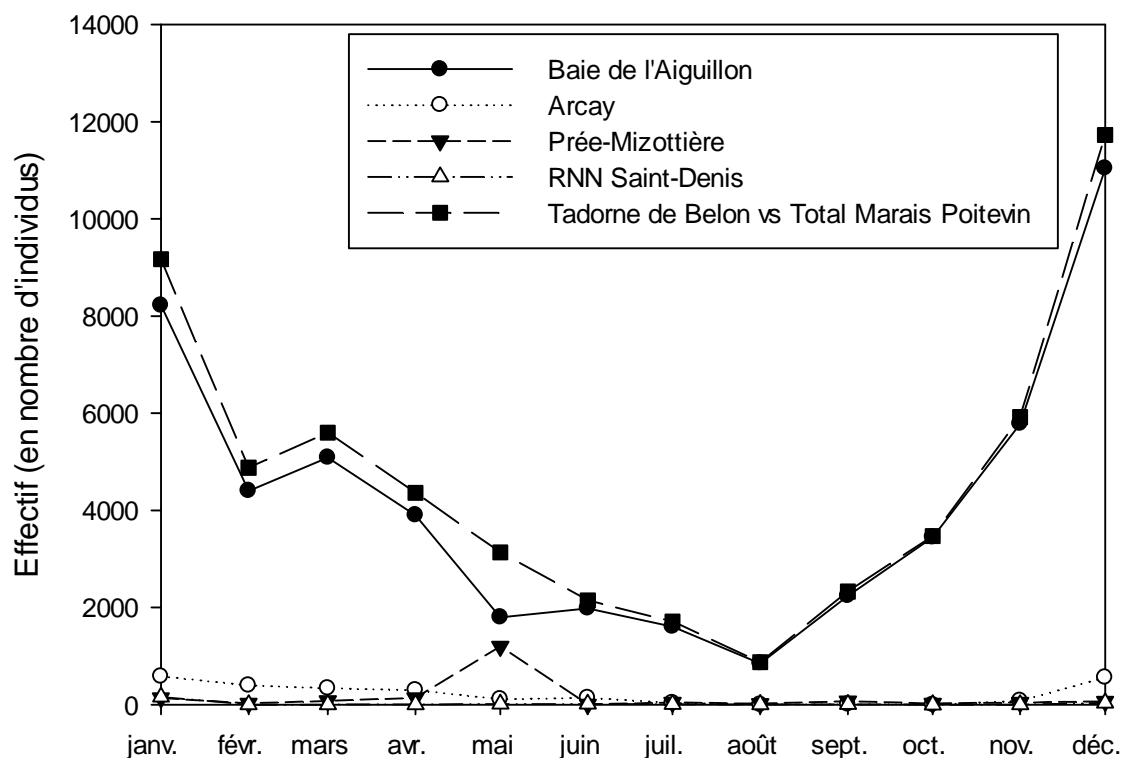


Figure n°5 : Evolution des effectifs de Tadorne de Belon en 2014 en Marais Poitevin

Le Tadorne de Belon est présent toute l'année et est très lié aux milieux littoraux et au complexe baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay en particulier. Les sites de la Prée Mizottière et de manière plus secondaire Landelène accueillent également régulièrement des populations de Tadorne.

Sites : RNN Baie de l'Aiguillon, RCM Pointe d'Arçay, Prée Mizottière, Marais de Landelène

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

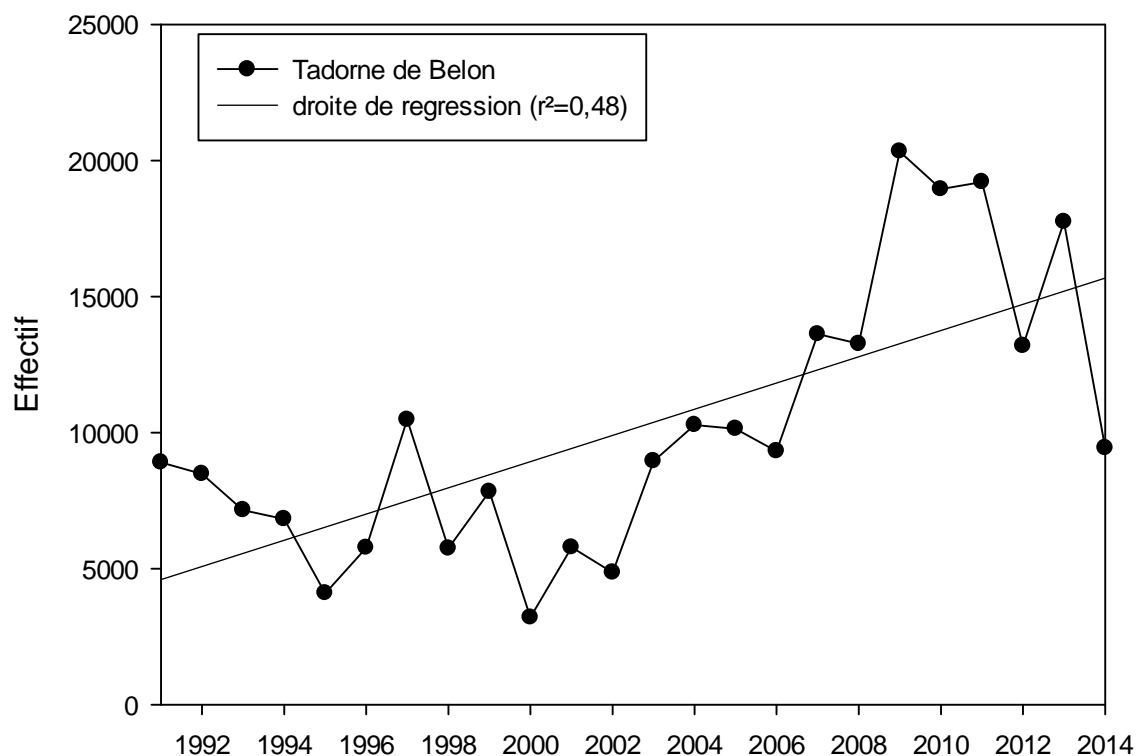


Figure n°6 : Evolution des effectifs de Tadome de Belon de 1991 en 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

1.4. Le Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Canard colvert	45000	3100	7879	6482	8282	5	?

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

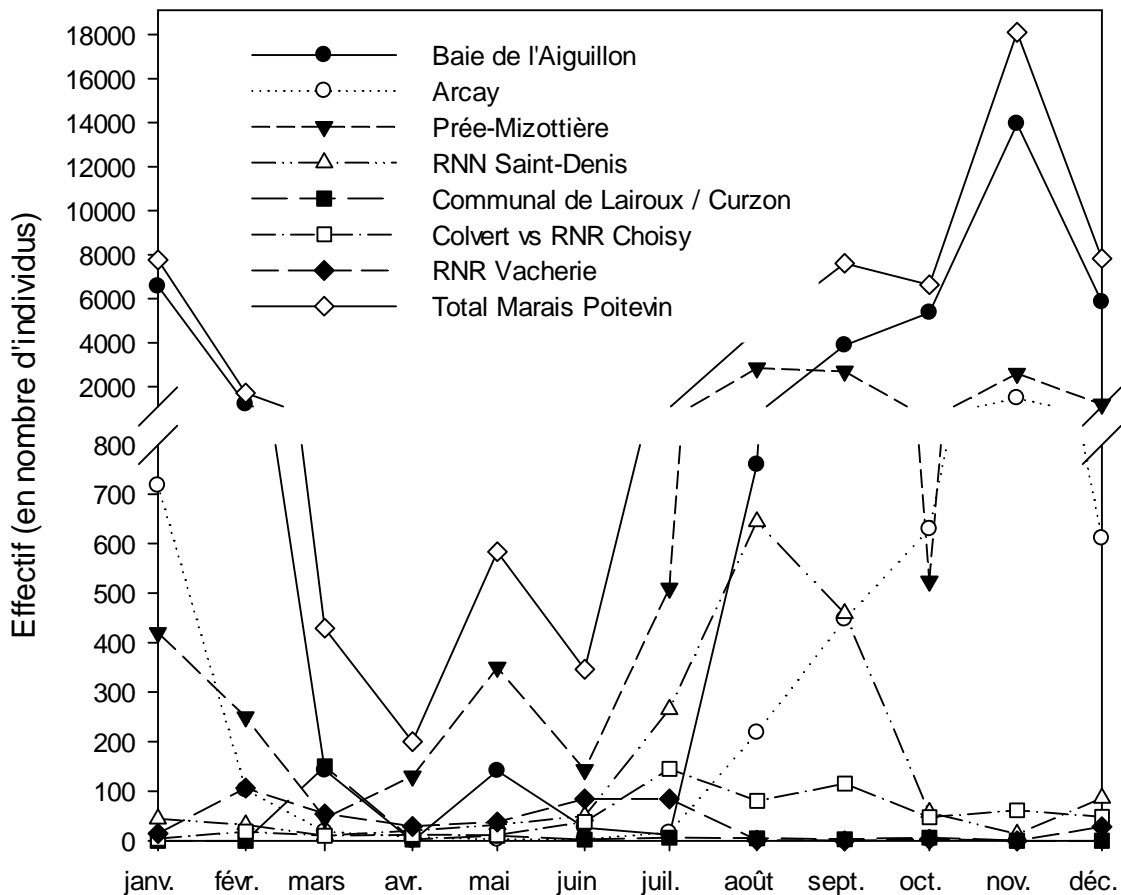


Figure n°7 : Evolution des effectifs de Canard colvert en 2014 en Marais Poitevin

Le Canard colvert est à la fois une espèce présente toute l'année et qui se retrouve sur beaucoup de sites. Régulièrement, les effectifs maximum recensés le sont en période migration postnuptiale (en novembre) avec des effectifs dépassant les 10000 individus. En hiver, les effectifs recensés atteignent, en 2014, quasiment 8000 individus. Seuls quelques sites accueillent plus d'un millier d'individus : baie de l'Aiguillon, pointe d'Arçay, Prée-Mizottière.

Sites : RNN Baie de l'Aiguillon, RCM Pointe d'Arçay, Prée Mizottière, RNN de Saint-Denis du Payré, RNR de la Vacherie, Communal de Lairoux-Curzon, RNR de Choisy

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

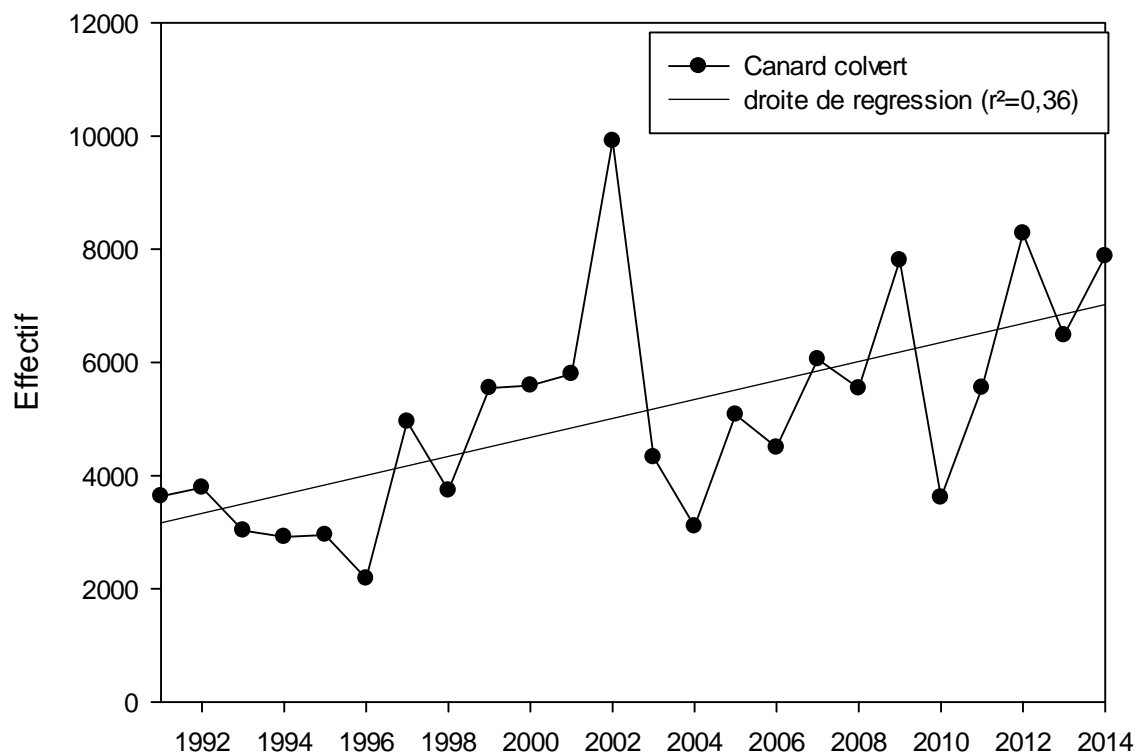


Figure n°8 : Evolution des effectifs de Canard colvert de 1991 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

1.5. Le Canard souchet *Anas clypeata*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Canard souchet	4500	290	1321	1264	371	>10	Augmentation

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

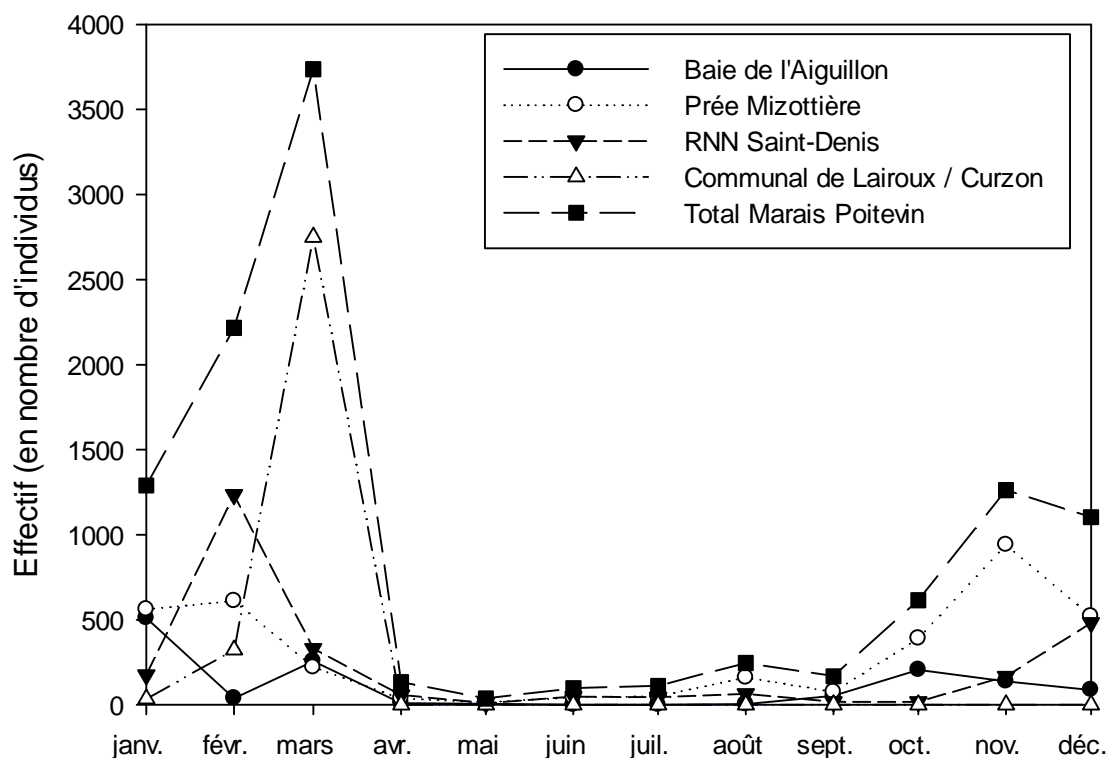


Figure n°9 : Evolution des effectifs de Canard souchet en 2014 en Marais Poitevin

Le Canard souchet, par ailleurs nicheur dans le marais, est présent toute l'année. Les effectifs importants sont recensés plutôt en migration pré-nuptial dans l'intérieur des terres (communaux en particulier) avec plus de 3500 individus. En hiver, les effectifs ne dépassent pas les 3500 individus. Il convient néanmoins de préciser que les comptages mensuels ne constituent qu'une « photographie » ponctuelle des effectifs du Marais. Or, pour le Canard souchet, d'autres sites qui sont comptés lors des comptages mensuels, sont connus pour accueillir des effectifs importants de Canard souchet comme le communal de Longeville, les marais de Landelène, le Communal de Nalliers, ou le communal des Magnils-Reigniers dès l'instant où les conditions écologiques d'accueil sont là (niveau d'eau). En période de chasse, les effectifs de Canard souchet se concentrent uniquement dans les espaces protégés.

Sites : RNN Baie de l'Aiguillon, RCM Pointe d'Arçay, Prée Mizottière, RNN de Saint-Denis du Payré, Communal de Lairoux-Curzon, Communal de Longeville-sur-Mer, Marais de Landelène, Communal de Nalliers, Communal des Magnils-Reigniers, Station d'épuration de la Tranche-sur-Mer

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

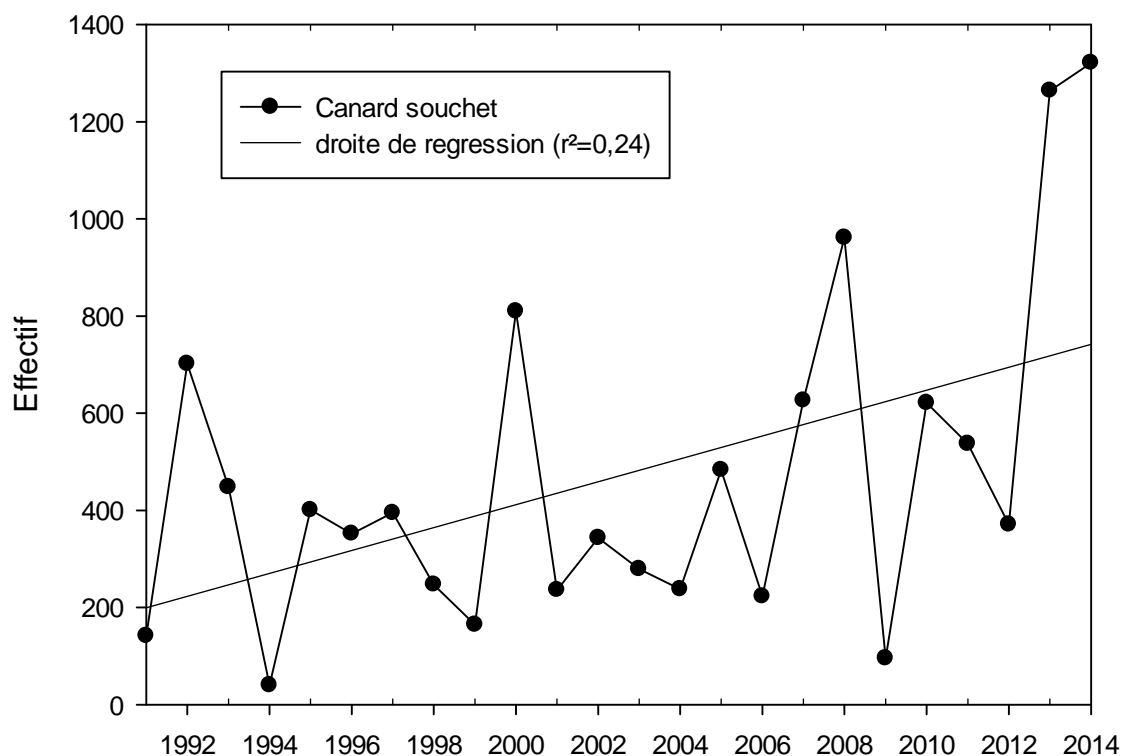


Figure n°10 : Evolution des effectifs de Canard souchet de 1991 à 2014 en Marais Poitevin à la mi-janvier

1.6 Le Canard pilet *Anas acuta*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Canard pilet	600	130	3951	3534	3908	1	Stable

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

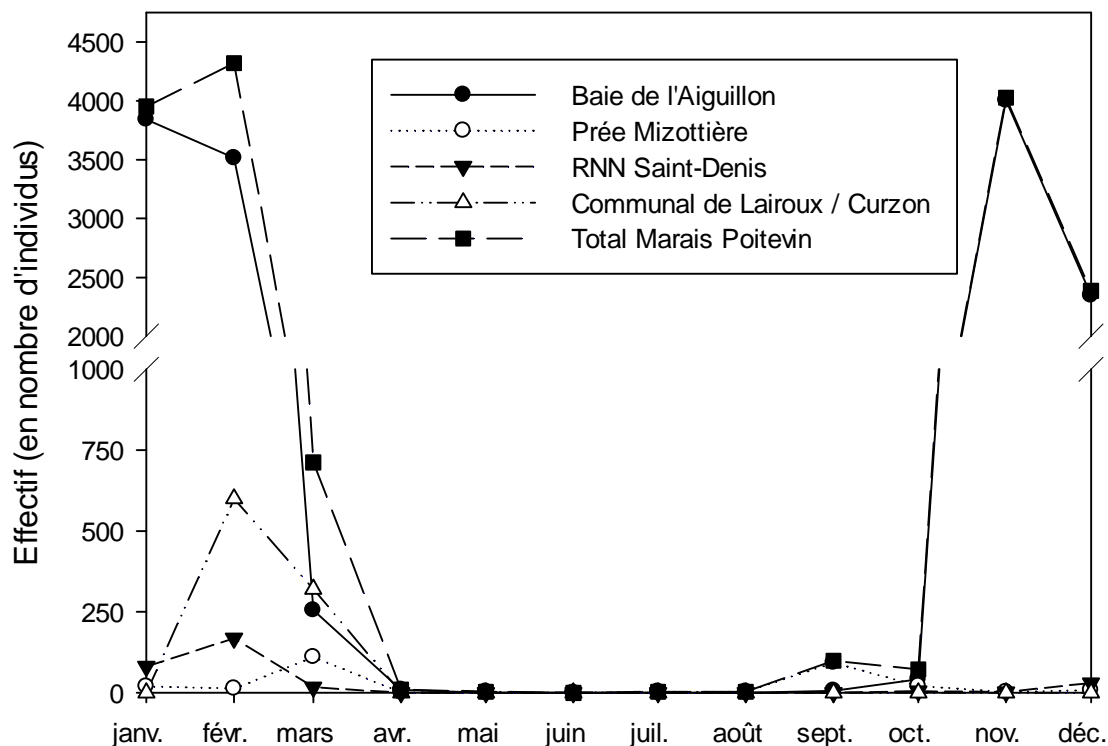


Figure n°11 : Evolution des effectifs de Canard pilet en 2014 en Marais Poitevin

Le Canard pilet en hivernage se concentre quasi uniquement en baie de l'Aiguillon qui est à la fois le premier site français en 2012, pour l'hivernage de cette espèce et un site d'importance internationale. En dehors des périodes de chasse et lorsque le marais est inondé, soit en migration prénuptiale (février et mars), le Canard pilet, à l'instar du Canard souchet, fréquente également les prairies humides du Marais Poitevin et notamment la RNN de Saint-Denis du Payré et le Communal de Lairoux Curzon.

Sites : RNN Baie de l'Aiguillon, RCM Pointe d'Arçay, Prée Mizottière, RNN de Saint-Denis du Payré, Communal de Lairoux-Curzon, Communal de Longeville-sur-Mer, Marais de Landelène, Communal de Nalliers, Communal des Magnils-Reigniers

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

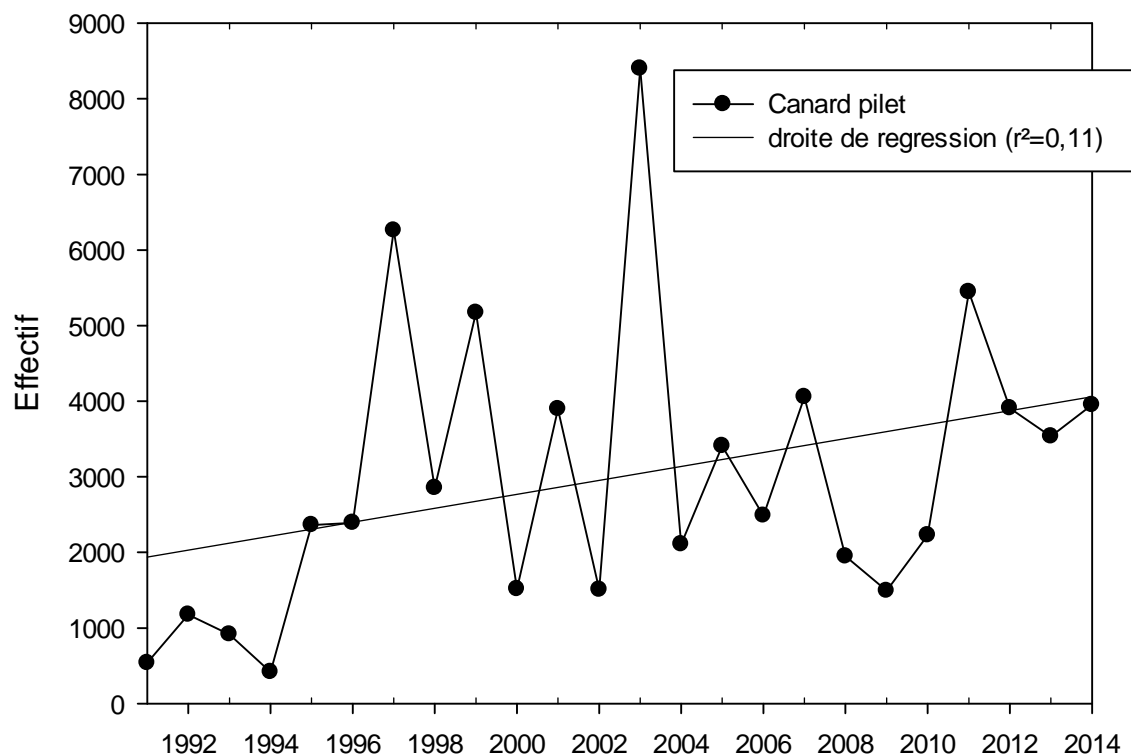


Figure n°12 : Evolution des effectifs de Canard pilet de 1991 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

1.7. Le Canard siffleur *Anas penelope*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Canard siffleur	15000	550	9152	4795	2016	4	Stable

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

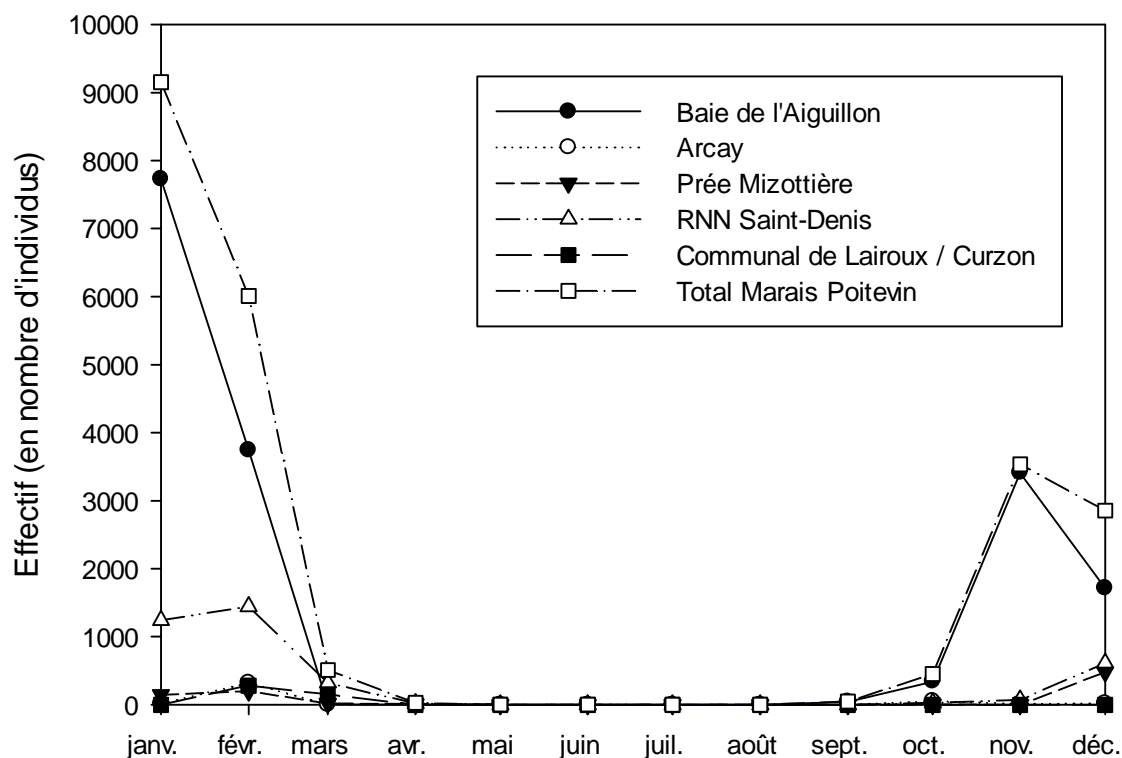


Figure n°13 : Evolution des effectifs de Canard siffleur en 2014 en Marais Poitevin

En hiver, le Canard siffleur est concentré sur les réserves naturelles nationales de Saint-Denis du Payré et de la baie de l'Aiguillon. Les effectifs totaux en Marais Poitevin ont dépassé légèrement les 9000 individus. En migration pré-nuptiale, des effectifs plus importants peuvent se retrouver dans les communaux du Marais Poitevin et notamment celui de Lairoux-Curzon.

Sites : RNN Baie de l'Aiguillon, RCM Pointe d'Arçay, Prée Mizottière, RNN de Saint-Denis du Payré, Communal de Lairoux-Curzon, Communal de Longeville-sur-Mer, Marais de Landelène, Communal de Nalliers, Communal des Magnils-Reigniers

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

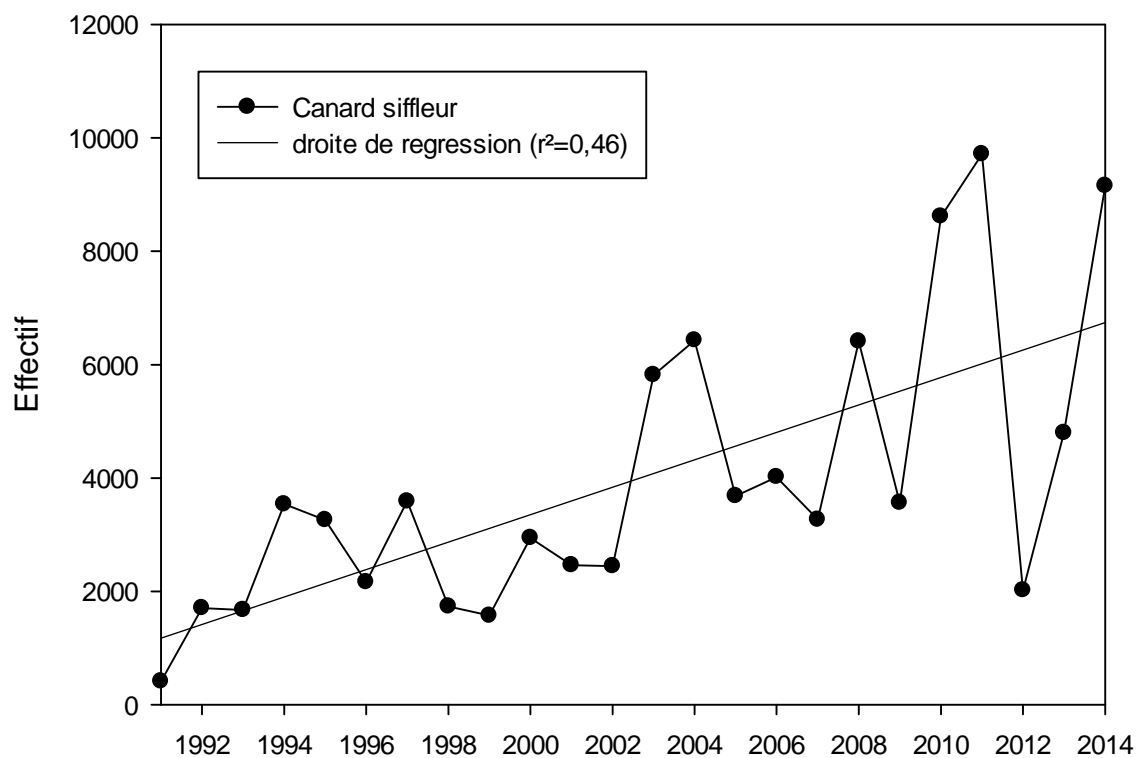


Figure n°14 : Evolution des effectifs de Canard siffleur de 1991 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

1.8 La Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang 2012	MP	Tendance population globale (1)
Sarcelle d'hiver	5000	1230	10174	7983	2372	9		Augmentation

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

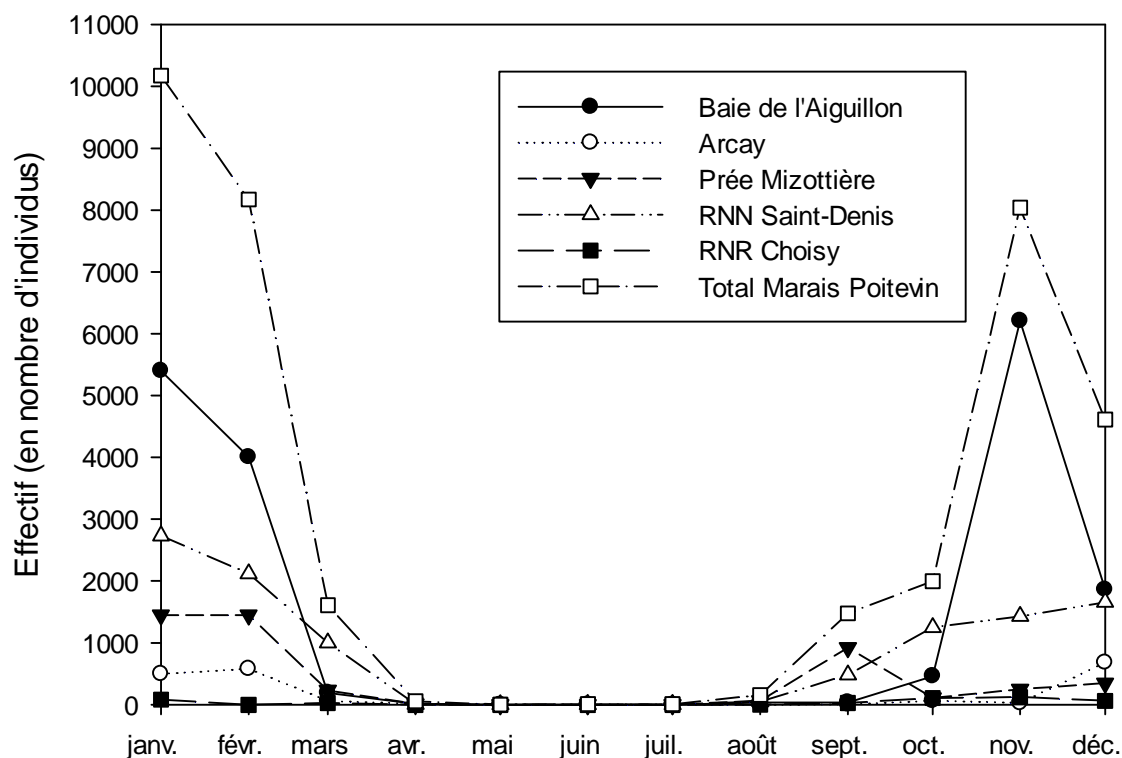


Figure n°15 : Evolution des effectifs de Sarcelle d'hiver en 2014 en Marais Poitevin

En 2014, le Marais Poitevin est un site d'importance internationale notamment en période d'hivernage avec plus de 10000 individus recensés mais aussi lors de passages de migration prénuptiale ou postnuptiale. Les principaux effectifs sont recensés sur les réserves naturelles nationales de la baie de l'Aiguillon et de Saint-Denis du Payré, sur la Prée Mizottière et sur la RNR de Choisy en période de migration postnuptiale et hivernage, soit lors de la période de chasse. Il faut également noter que tous les communaux, dès l'instant où ils sont inondés, sont susceptibles d'accueillir des effectifs importants de sarcelle.

Sites : RNN Baie de l'Aiguillon, RCM Pointe d'Arçay, Prée Mizottière, RNN de Saint-Denis du Payré, Communal de Lairoux-Curzon, Payré, Communal de Longeville-sur-Mer, Marais de Landelène, Communal de Nalliers, Communal des Magnils-Reigniers, Communal de Saint-Benoist-sur-Mer

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

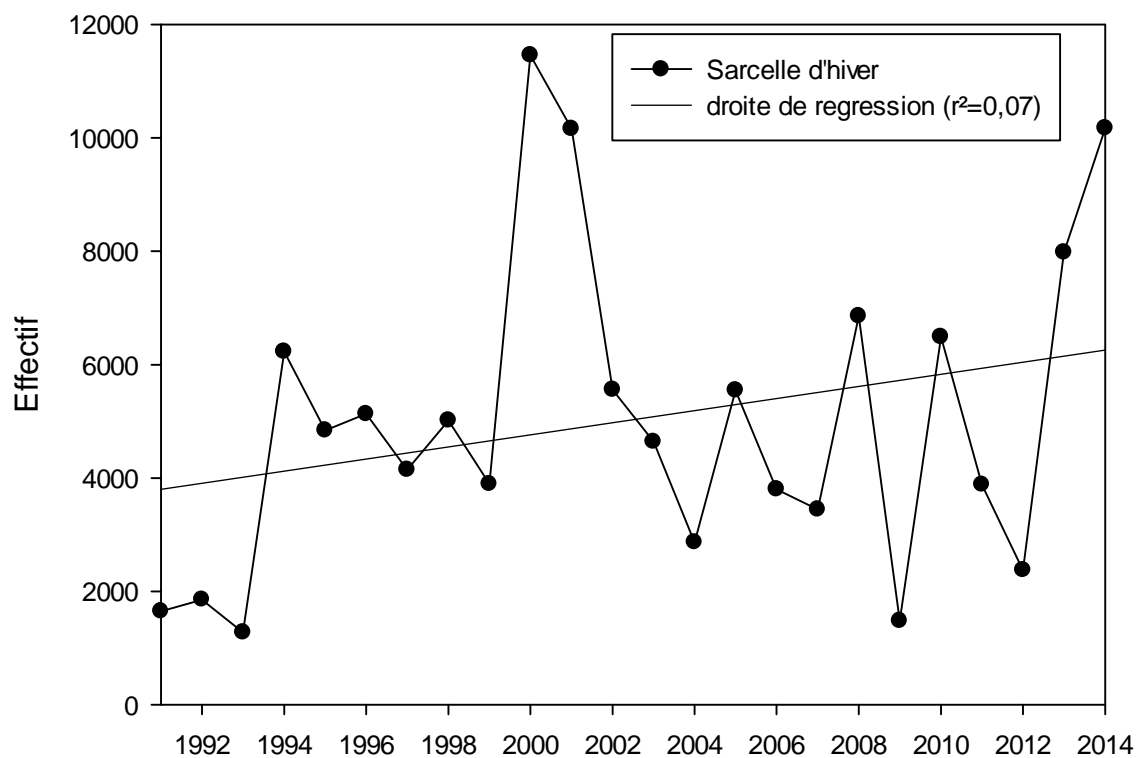


Figure n°16 : Evolution des effectifs de Sarcelle d'hiver de 1991 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

2. Limicoles

2.1 L'Huîtrier-pie

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang 2012	MP	Tendance population globale (1)
Huîtrier-pie	8200	500	412	406	481	>10		Déclin

(1) : source Wetlands international, 2012 ;
Delany & al., 2009

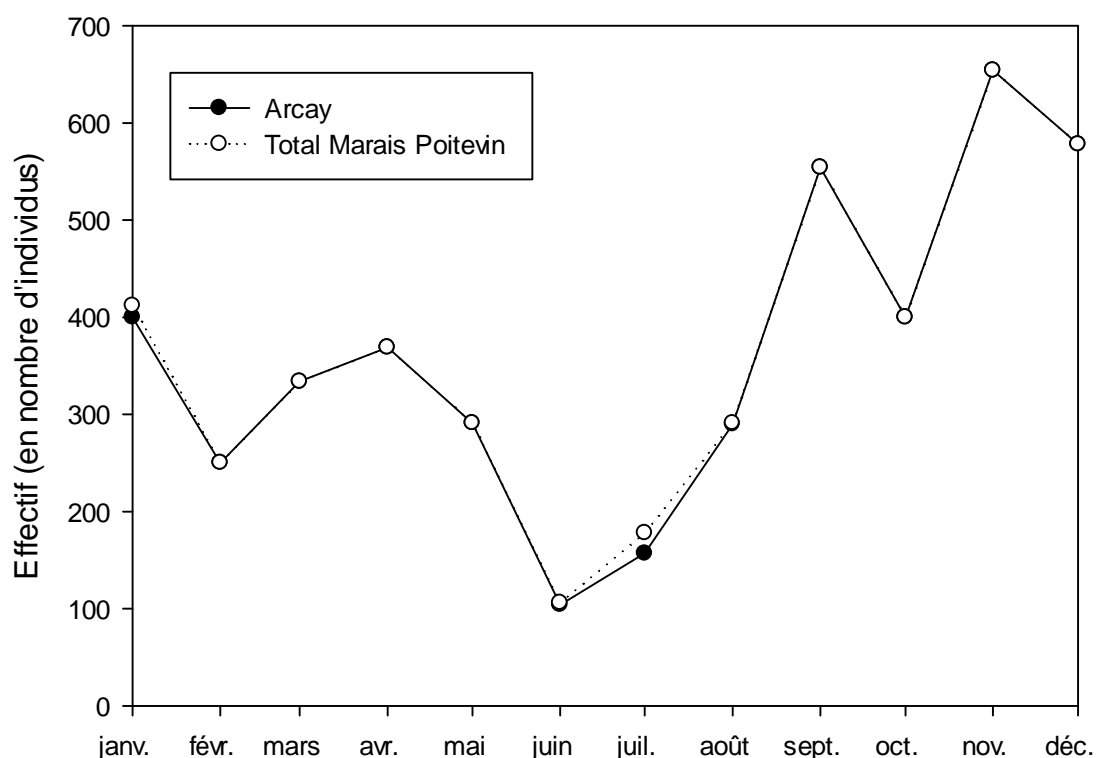


Figure n°17 : Evolution des effectifs de d'Huîtrier-pie en 2014 en Marais Poitevin

Les Huîtriers-pie sont très liés au littoral sableux de la pointe d'Arçay où ils peuvent être observés à toutes les périodes de l'année. En hiver 2014, les effectifs avoisinent les 400 individus mais ont dépassé les 600 individus lors de la migration postnuptiale en novembre.

Sites : RCM Pointe d'Arçay

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

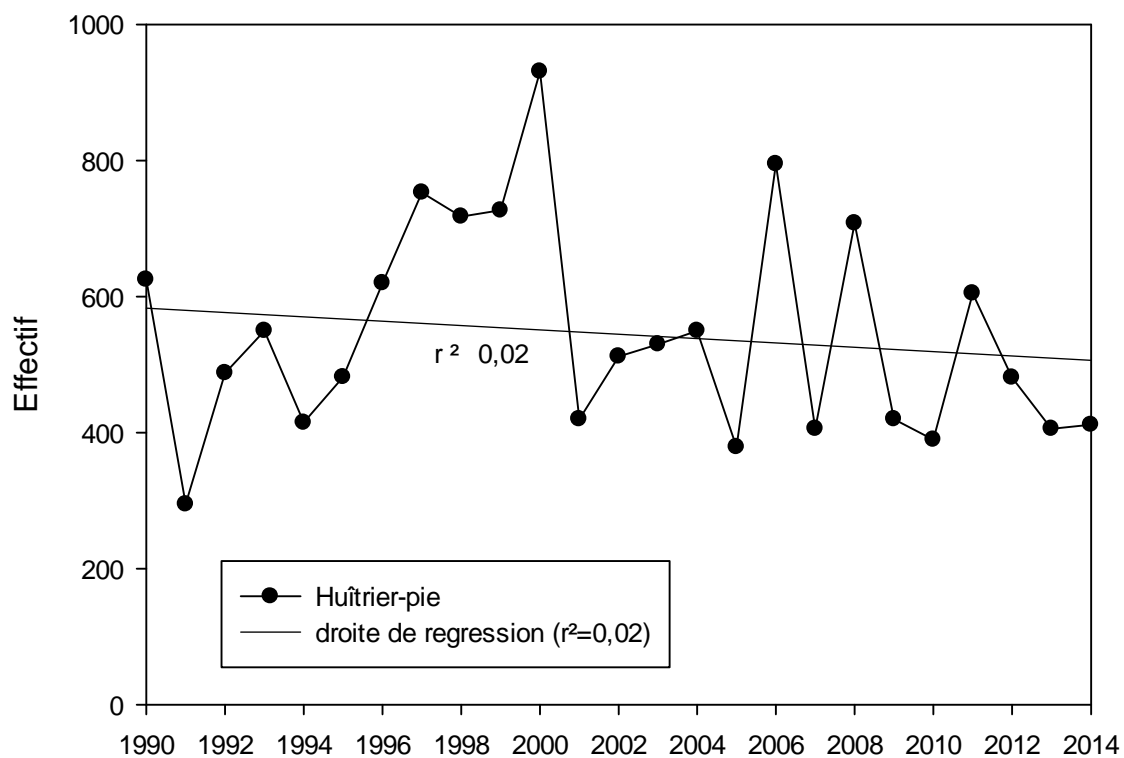


Figure n°18 : Evolution des effectifs d'Huitrier-pie de 1990 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

2.2 L'Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Avocette élégante	730	220	11359	7125	6864	1	Stable

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

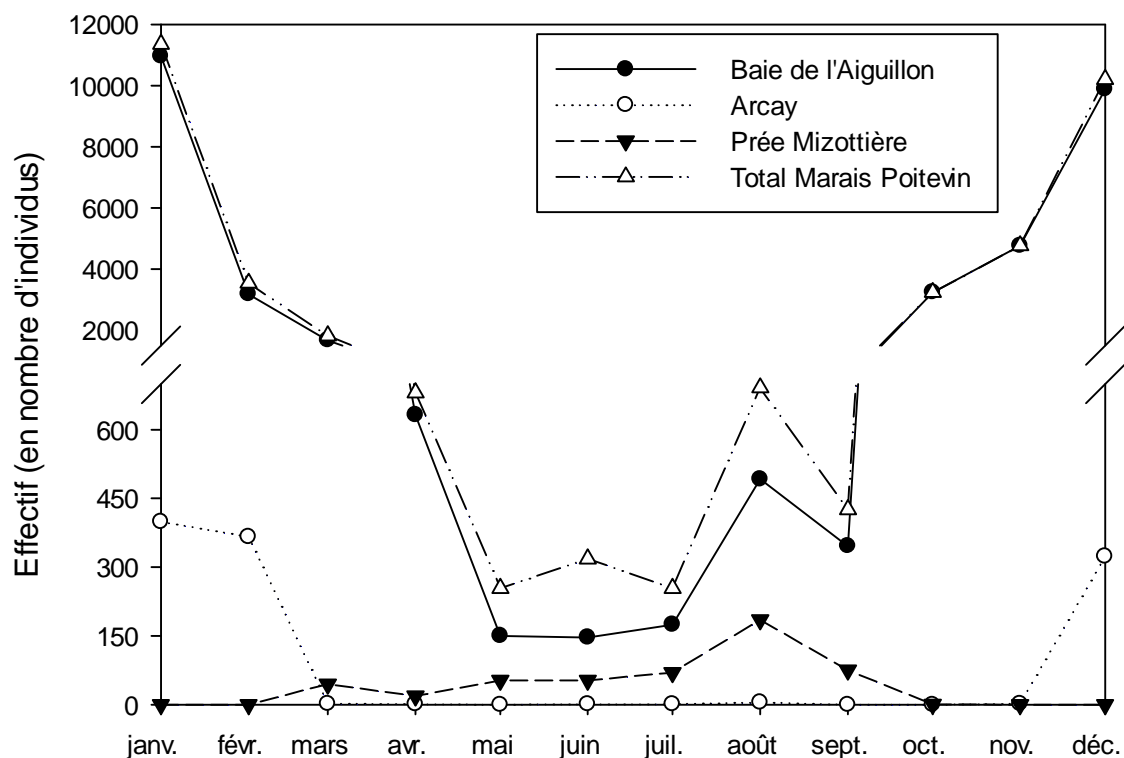


Figure n°19 : Evolution des effectifs de d'Avocette élégante en 2014 en Marais Poitevin

La baie de l'Aiguillon est un site d'intérêt international pour l'Avocette élégante avec plus de 10000 oiseaux comptés en janvier 2014. Elle accueille, à cette période, plus de 40 % de la population française hivernante. L'avocette est présente à toutes les périodes de comptages sur les sites de la Baie de l'Aiguillon, RCM de la pointe d'Arçay et de la Prée Mizottière (qui semble constituer plus un reposoir de marée haute de la baie de l'Aiguillon).

Sites : Baie de l'Aiguillon, pointe d'Arçay, Prée Mizottière

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

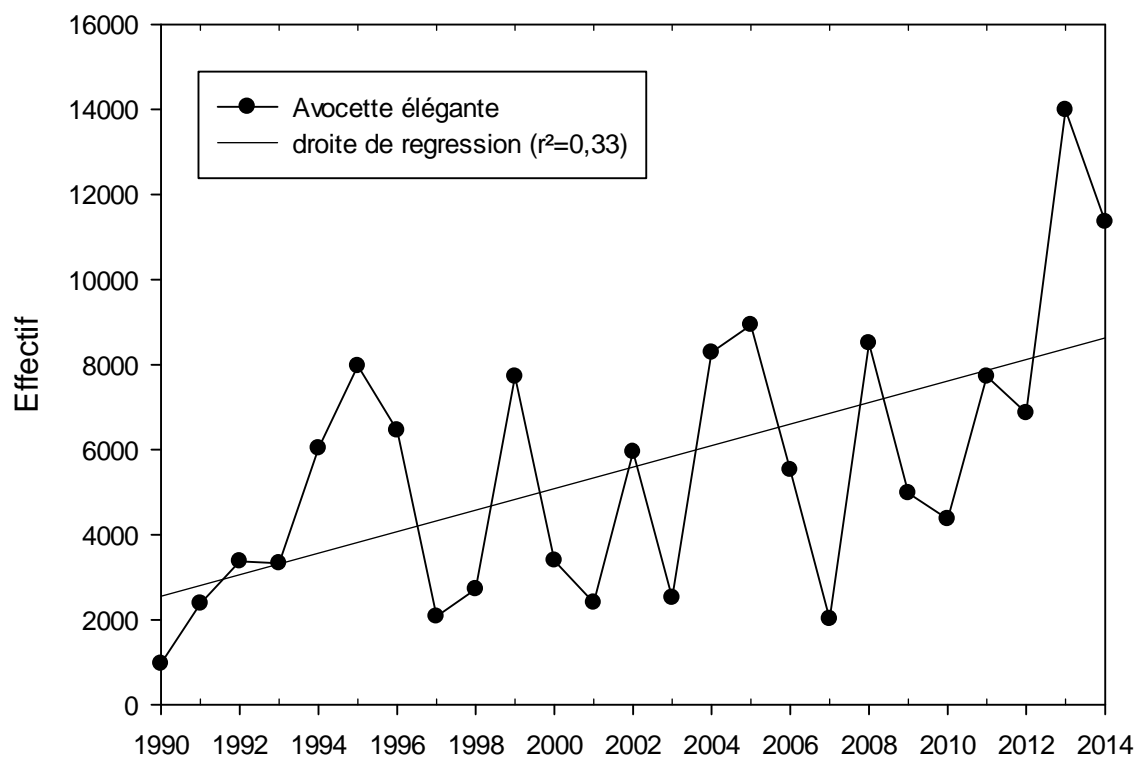


Figure n°20 : Evolution des effectifs d'Avocette élégante de 1990 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

2.3 Le Courlis cendré *Numenius arquata*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Courlis cendré	8400	220	1510	2081	1776	4	Déclin

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

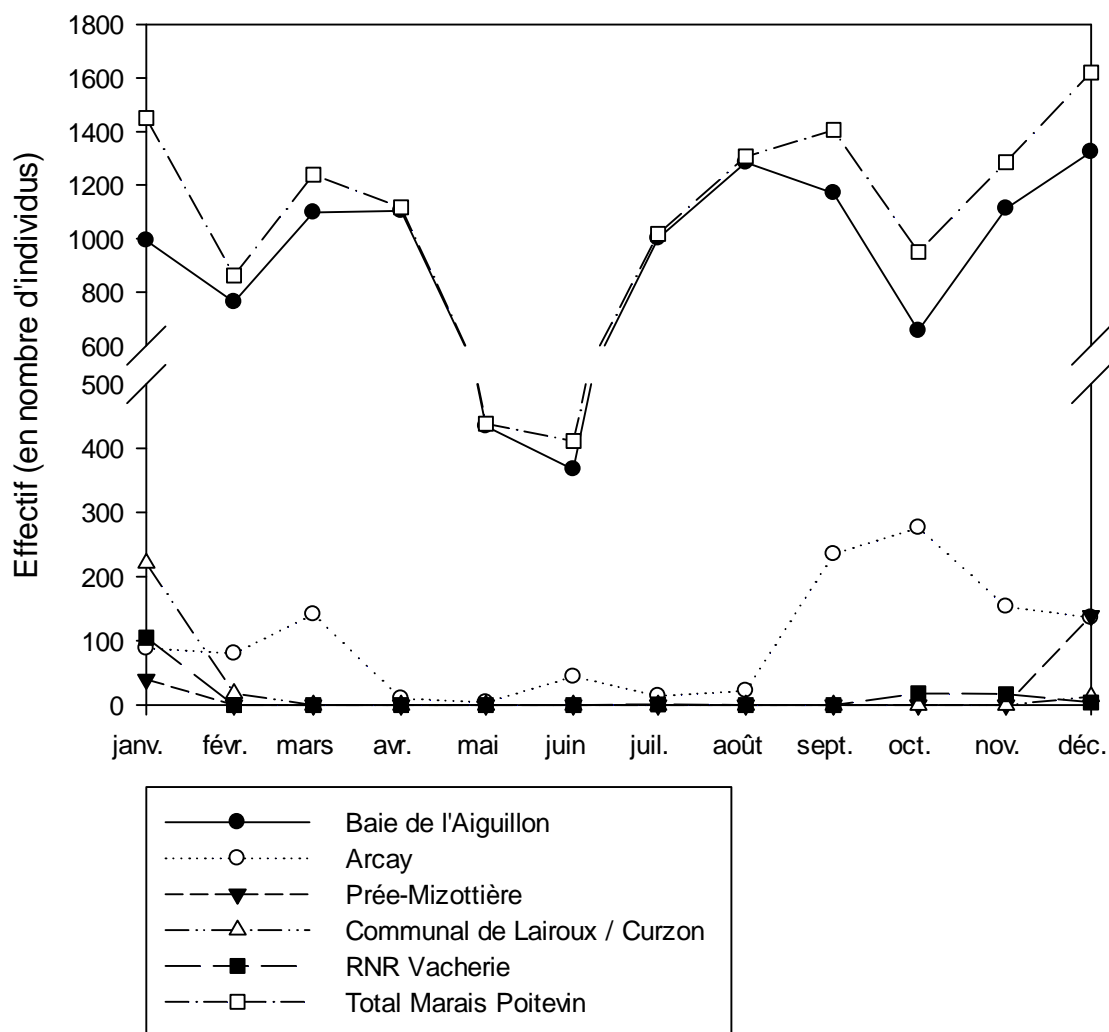


Figure n°21 : Evolution des effectifs de Courlis cendré en 2014 en Marais Poitevin

En hiver (janvier 2014), les effectifs totaux enregistrés ont dépassé les 1400 individus. Hormis les mois de mai et juin où la population n'excède pas 500 individus, les effectifs ont toujours dépassé le millier d'individus. Compte-tenu du moratoire sur la chasse sur la partie terrestre, le Courlis fréquente également les prairies intérieures du marais même si, pour les sites comptés, ce sont bien les réserves littorales qui accueillent une grande majorité d'individus.

Sites : Baie de l'Aiguillon, pointe d'Arçay, Prée Mizottière, Communal de Lairoux-Curzon, RNR Vacherie

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

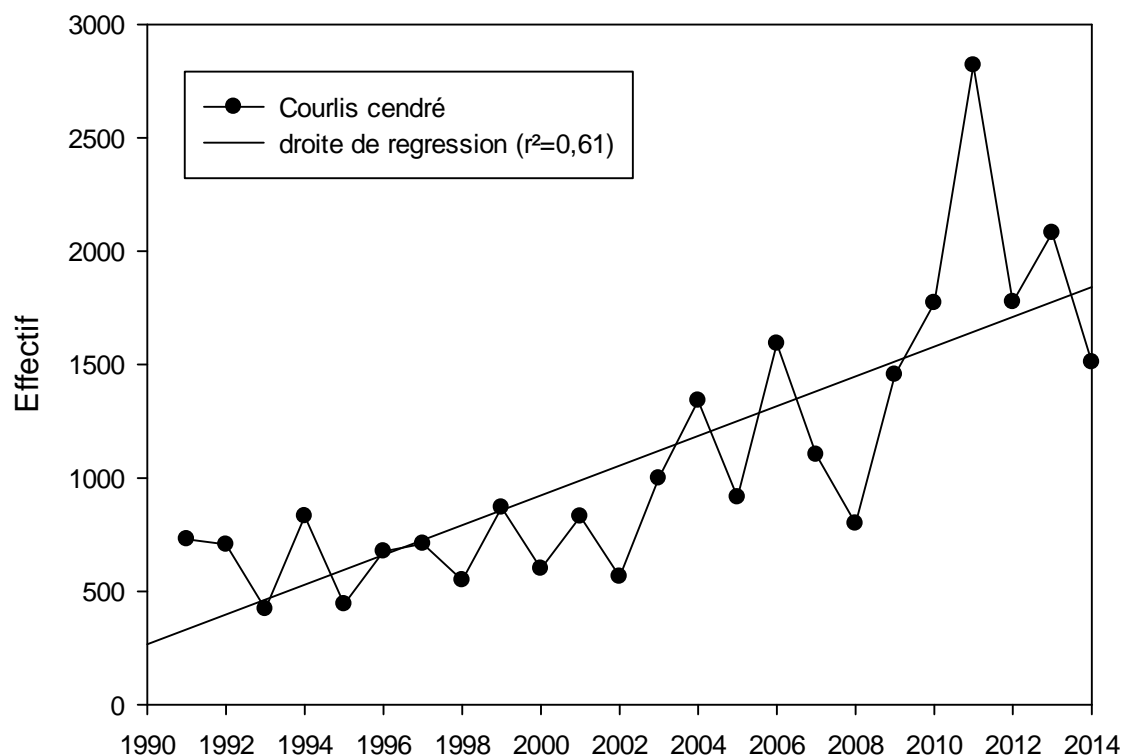


Figure n°22 : Evolution des effectifs de Courlis cendré de 1991 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

2.4 La Barge à queue noire *Limosa limosa*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Barge à queue noire (isl)	610	210	5678	10362	5816	1	Augmentation

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

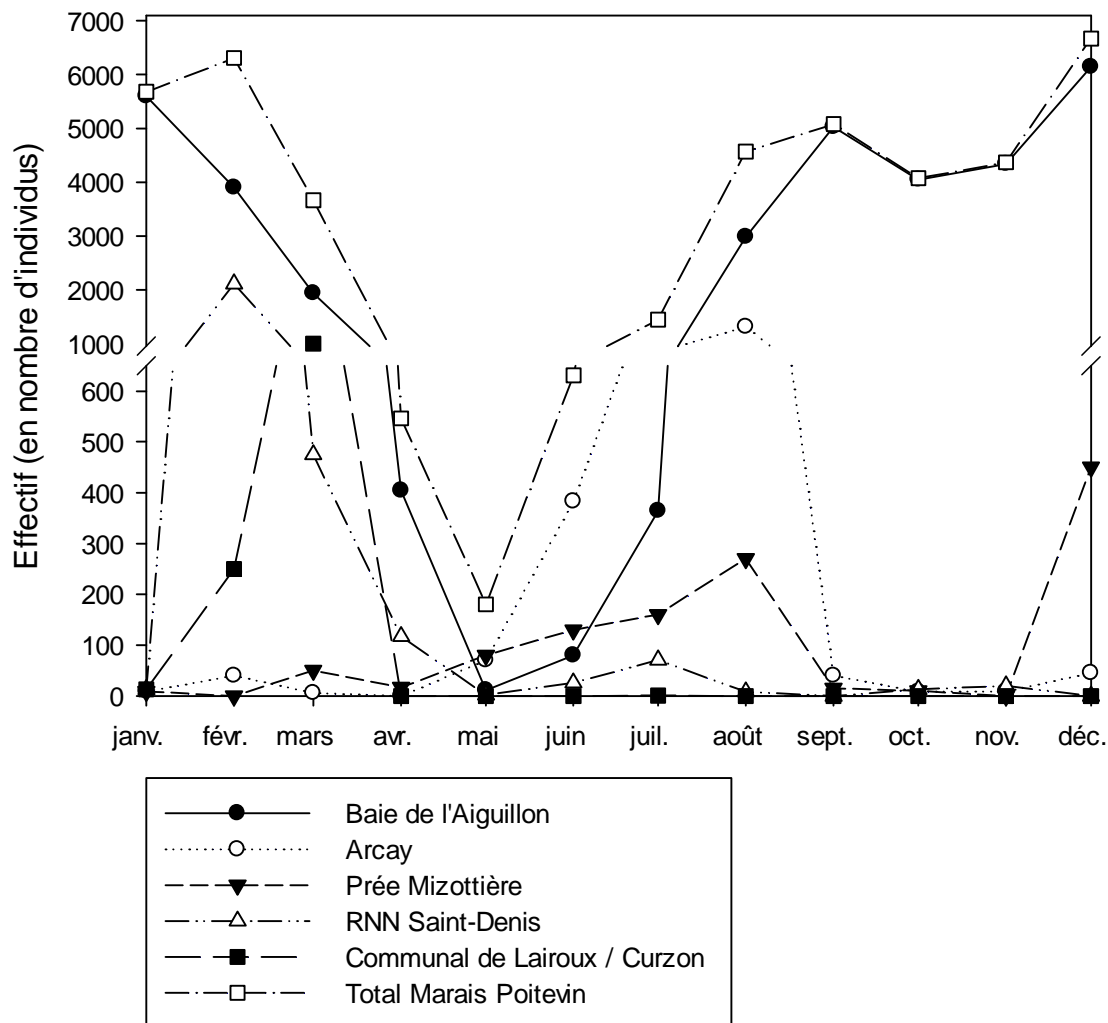


Figure n°23 : Evolution des effectifs de Barge à queue noire en 2014 en Marais Poitevin

En hiver (janvier 2014), la baie de l'Aiguillon est un site d'intérêt international pour la Barge à queue noire et un des tous premiers sites français pour l'hivernage de cette espèce. Il faut noter que la sous-espèce *islandica* hiverne. En période migration, cette sous-espèce se mélange avec l'autre sous-espèce *limosa*. De fait, les deux sous-espèces fréquentent les prairies humides du Marais Poitevin en migration prénuptiale principalement.

Sites : Baie de l'Aiguillon, pointe d'Arçay, Prée Mizottière, Communal de Lairoux-Curzon, RNR Vacherie, RNN de Saint-Denis du Payré, Communal des Magnils-Reigniers.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

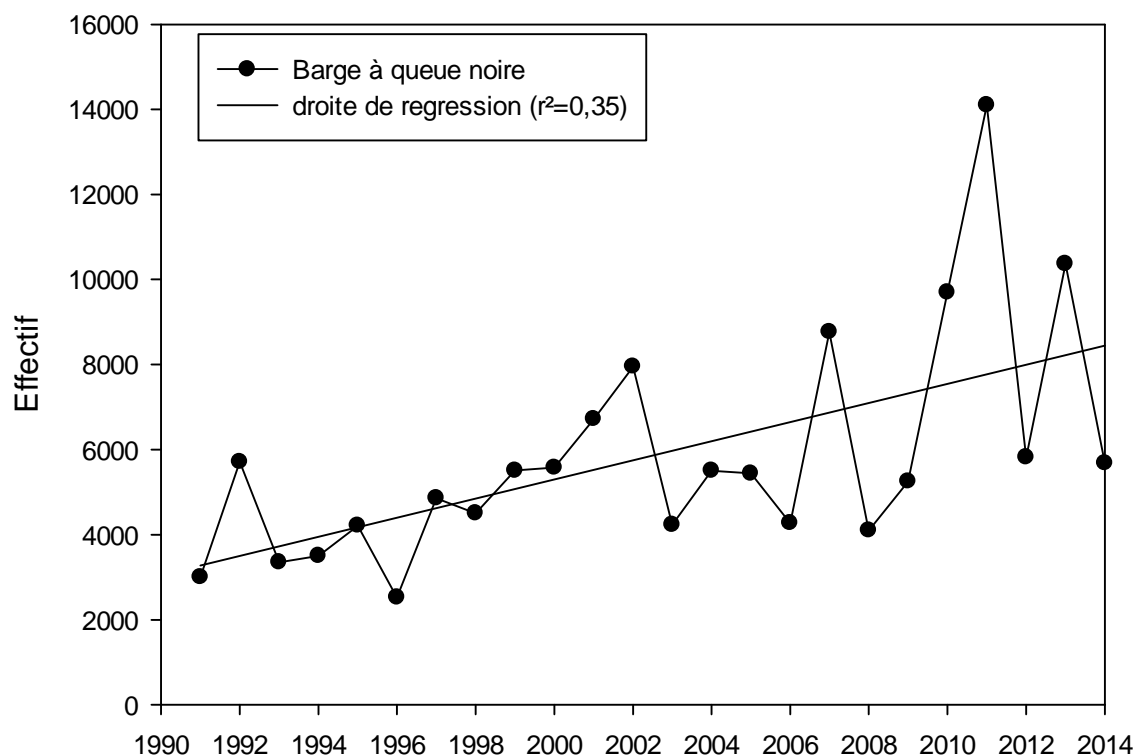


Figure n°24 : Evolution des effectifs de Barge à queue noire de 1991 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

2.5 La Barge rousse *Limosa lapponica*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Barge rousse	1200	81	1600	1350	4130	1	Stable

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

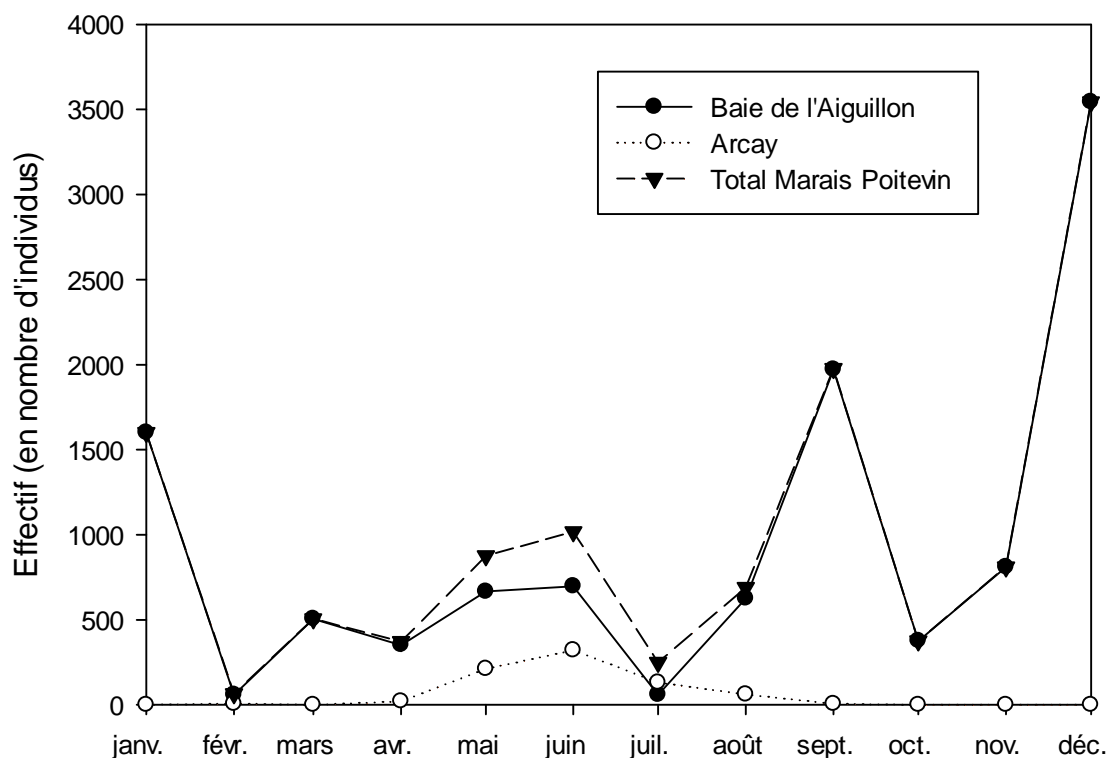


Figure n°25 : Evolution des effectifs de Barge rousse en 2014 en Marais Poitevin

Les effectifs hivernants de Barge rousse en janvier 2014 ont dépassé les 1500 individus et ont été comptés en baie de l'Aiguillon. Notons un effectif de plus de 3500 individus en décembre 2014. Par conséquent, le site peut donc être considéré comme d'importance internationale. Les effectifs sont essentiellement cantonnés sur la baie de l'Aiguillon et sur la pointe d'Arçay.

Sites : Baie de l'Aiguillon, pointe d'Arçay, Prée Mizottière, Communal de Lairoux-Curzon, RNR Vacherie, RNN de Saint-Denis du Payré, Communal des Magnils-Reigniers.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

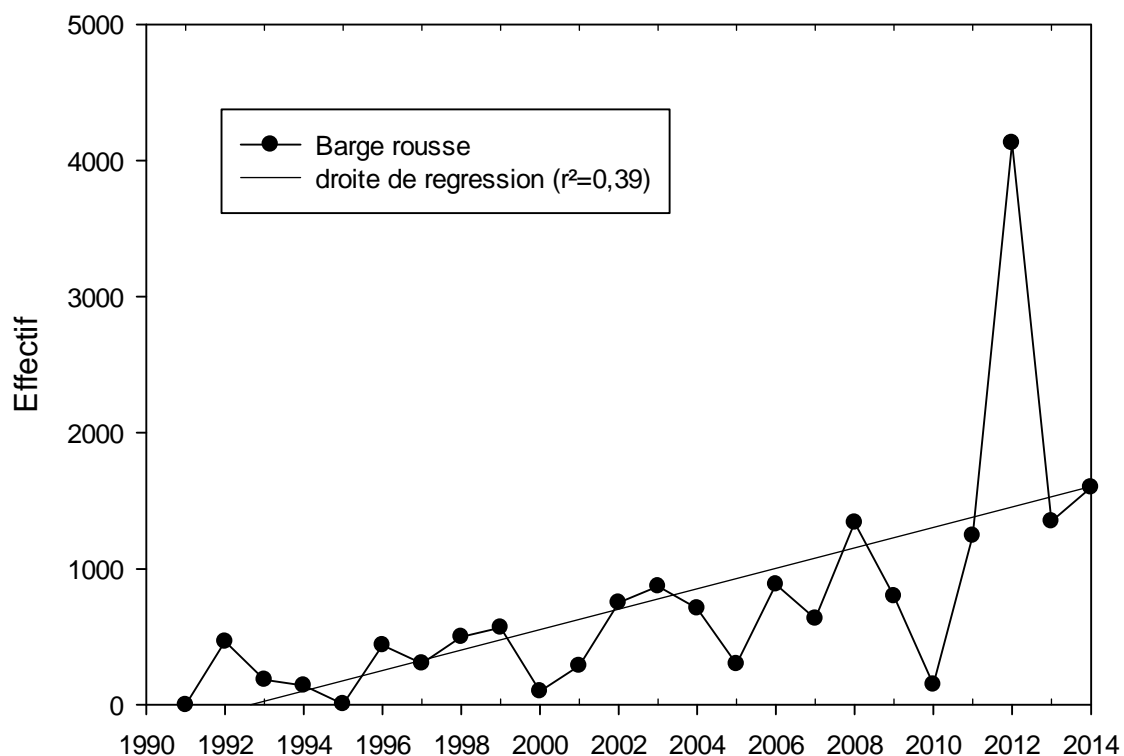


Figure n°26 : Evolution des effectifs de Barge rousse de 1991 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

2.6 Le Bécasseau variable *Calidris alpina*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Bécasseau variable	13300	3200	23307	20722	23226	2	Stable

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

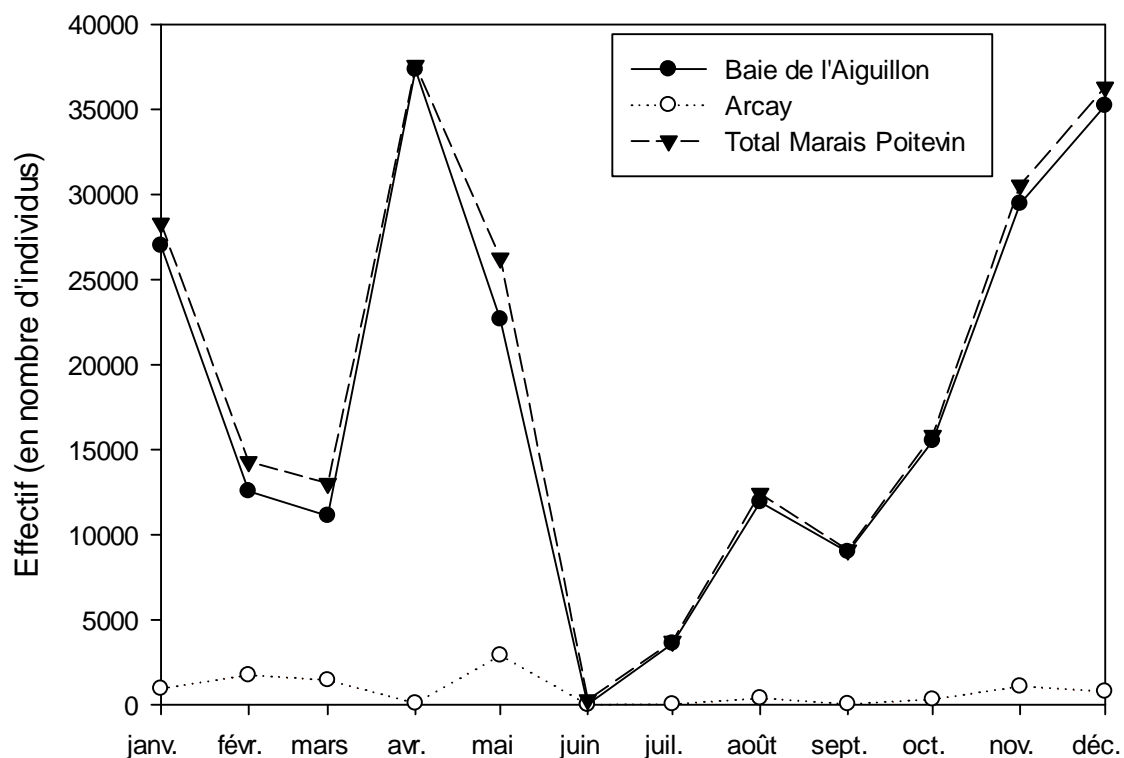


Figure n°27 : Evolution des effectifs de Bécasseau variable en 2014 en Marais Poitevin

Les effectifs hivernants enregistrés en 2014 dépassent les 25000 individus et font du littoral du Marais Poitevin un site d'importance internationale. Lors de la migration pré-nuptiale en avril, plus de 35000 individus ont été comptabilisés. De manière générale le Bécasseau variable ne se retrouve que sur la baie de l'Aiguillon et la pointe d'Arçay, même si quelques centaines d'individus peuvent être vus sur la Prée Mizottière, sur le Communal de Lairoux ou au reposoir des Casserottes.

Sites : Baie de l'Aiguillon, pointe d'Arçay

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

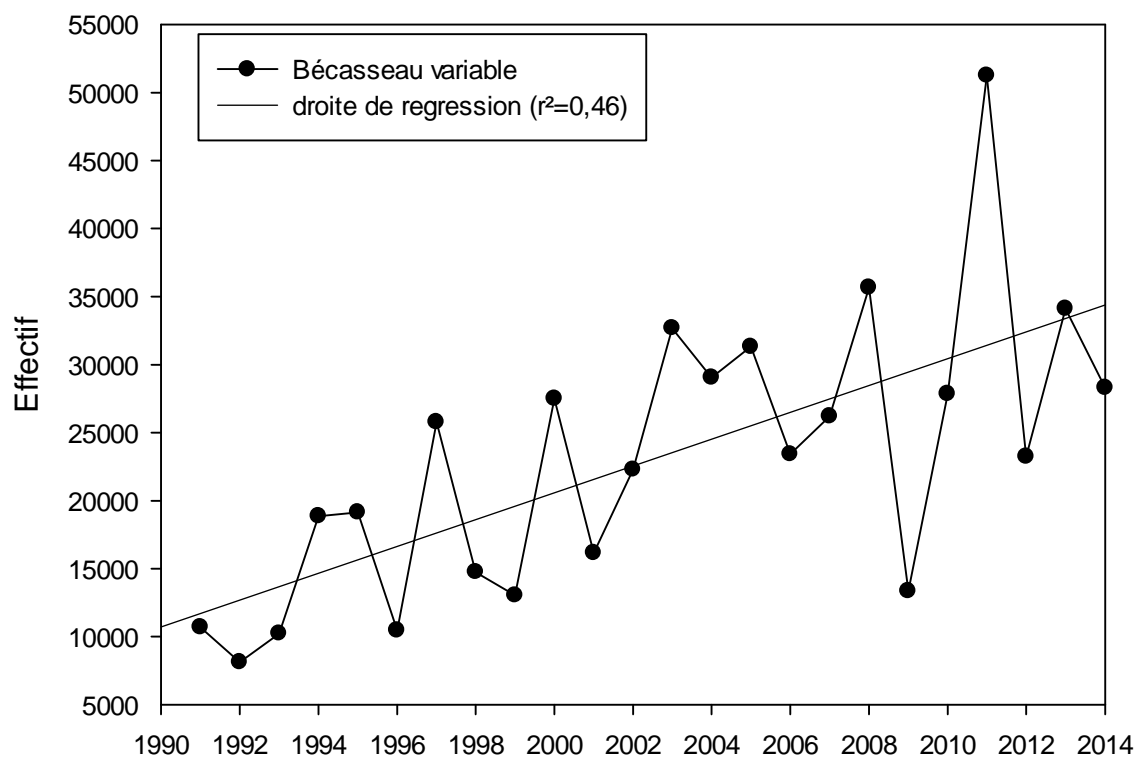


Figure n°28 : Evolution des effectifs de Bécasseau variable de 1991 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

2.7 Le Bécasseau maubèche *Calidris canutus*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Bécasseau maubèche (<i>isl</i>)	4500	430	11100	5515	12392	1	Déclin

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

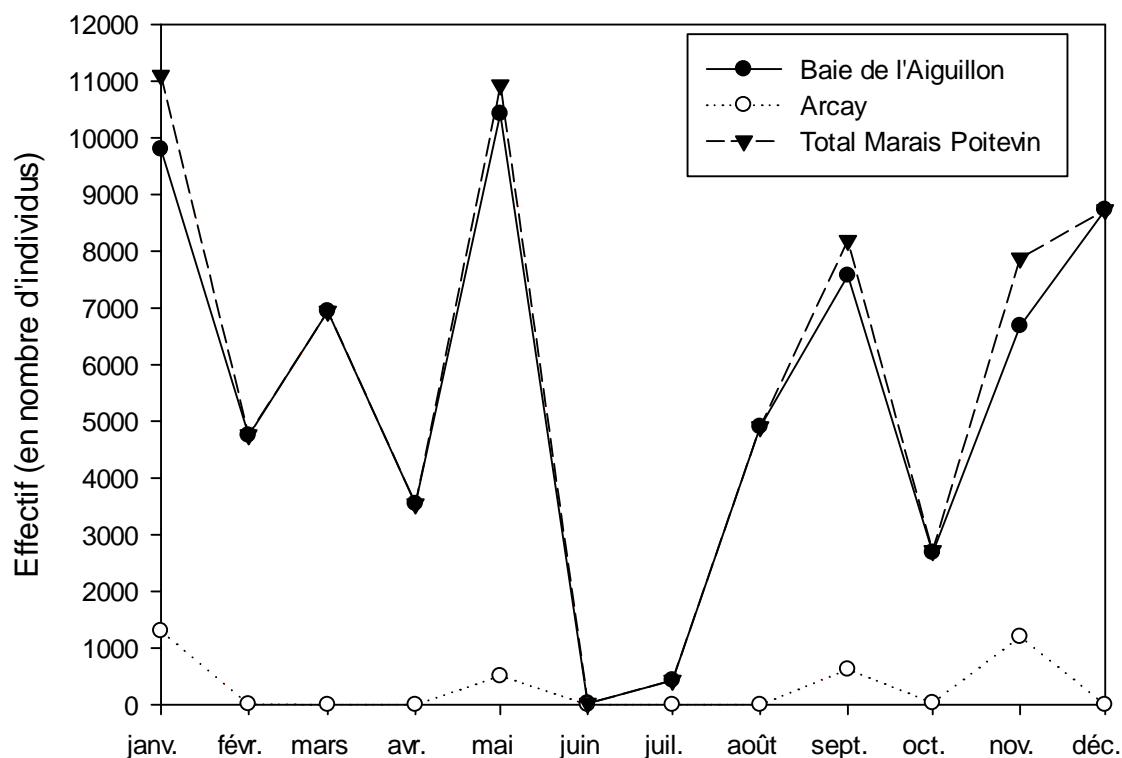


Figure n°29 : Evolution des effectifs de Bécasseau maubèche en 2014 en Marais Poitevin

Les effectifs hivernants enregistrés en 2014 dépassent les 11000 individus et font du littoral du Marais Poitevin un site d'importance internationale (sous-espèce *islandica*). Lors de la migration pré-nuptiale en mai, près de 11000 individus ont été également comptabilisés (sous-espèce *canutus*). Le Bécasseau maubèche ne se retrouve que sur la baie de l'Aiguillon et la pointe d'Arçay,

Sites : Baie de l'Aiguillon, pointe d'Arçay

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

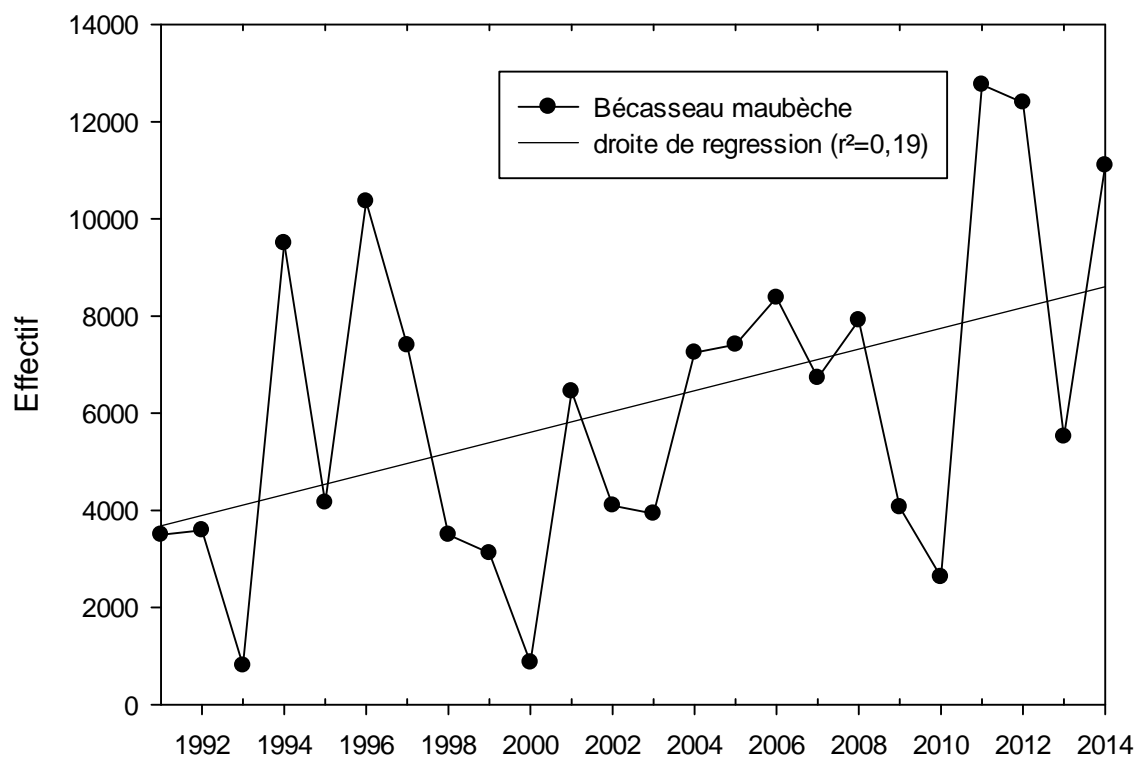


Figure n°30 : Evolution des effectifs de Bécasseau maubèche de 1990 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

2.8 Le Chevalier gambette *Tringa totanus*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Chevalier gambette	1100	70	385	493	425	3	Stable

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

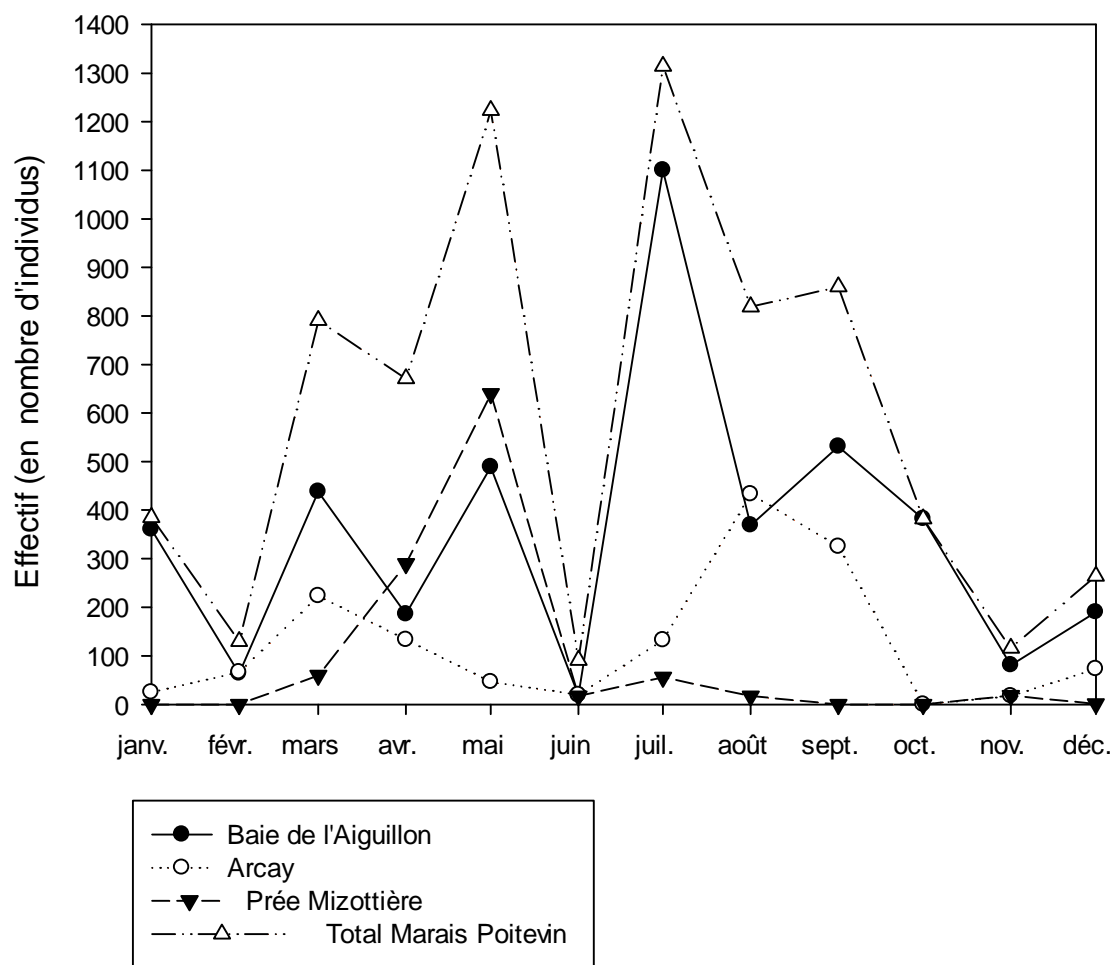


Figure n°31 : Evolution des effectifs de Chevalier gambette en 2014 en Marais Poitevin

En hiver, les effectifs présents sur l'ensemble du Marais Poitevin ne dépassent pas les 400 individus. En revanche, lors des phases de migration prénuptiales ou postnuptiales, les effectifs ont dépassé les 1100 individus respectivement en mai et en juillet. Les sites les plus importants pour cette espèce sont la baie de l'Aiguillon et la pointe d'Arçay, la Prée Mizottière constituant plutôt un reposoir ponctuel de marée haute.

Sites : Baie de l'Aiguillon, pointe d'Arçay

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

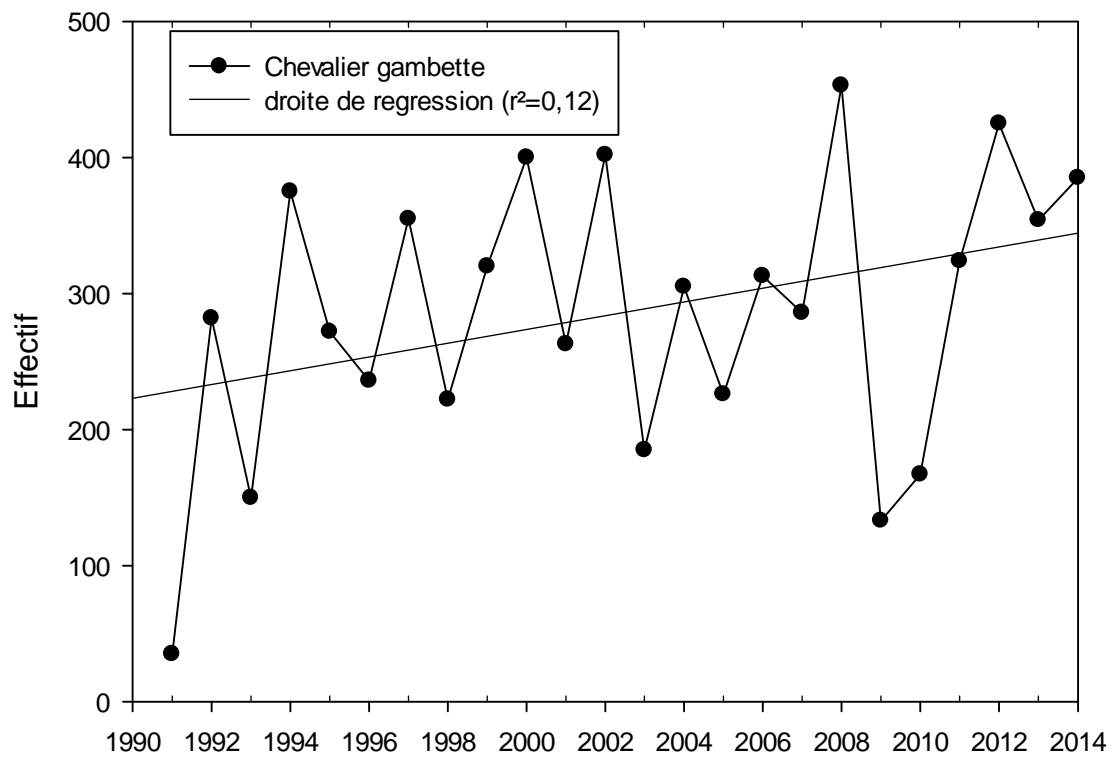


Figure n°32 : Evolution des effectifs de Chevalier gambette de 1991 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

2.9 Le Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

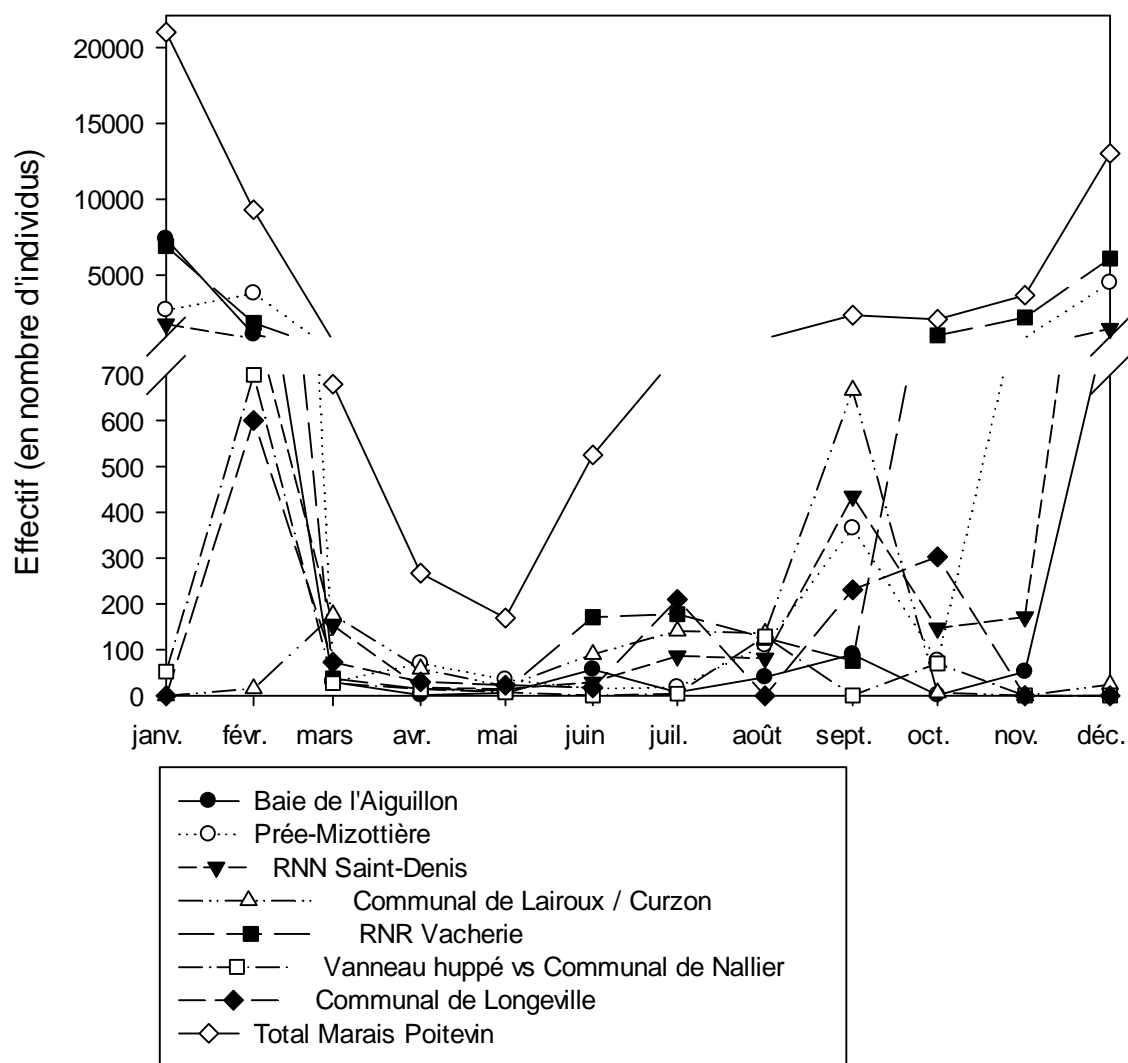


Figure n°33 : Evolution des effectifs de Vanneau huppé en 2014 en Marais Poitevin

Le Vanneau huppé est présent toute l'année et sur la plupart des sites comptés, y compris sur la façade maritime. En revanche, compte-tenu de la distribution et de la mobilité de cette espèce, il est difficile d'évaluer la représentativité des sites comptés par rapport au Marais Poitevin. Notons simplement qu'en hiver, les effectifs de Vanneaux ont dépassé les 10000 individus, la RNR de la Vacherie étant le site le plus fréquenté de manière générale en 2014.

2.10 Le Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*

Comptage mi-janvier	Seuil WI	Seuil National	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012	Tendance population globale (1)
Pluvier argenté	2500	300	6488	5450	5134	1	Déclin

(1) : source Wetlands international, 2012 ; Delany & al., 2009

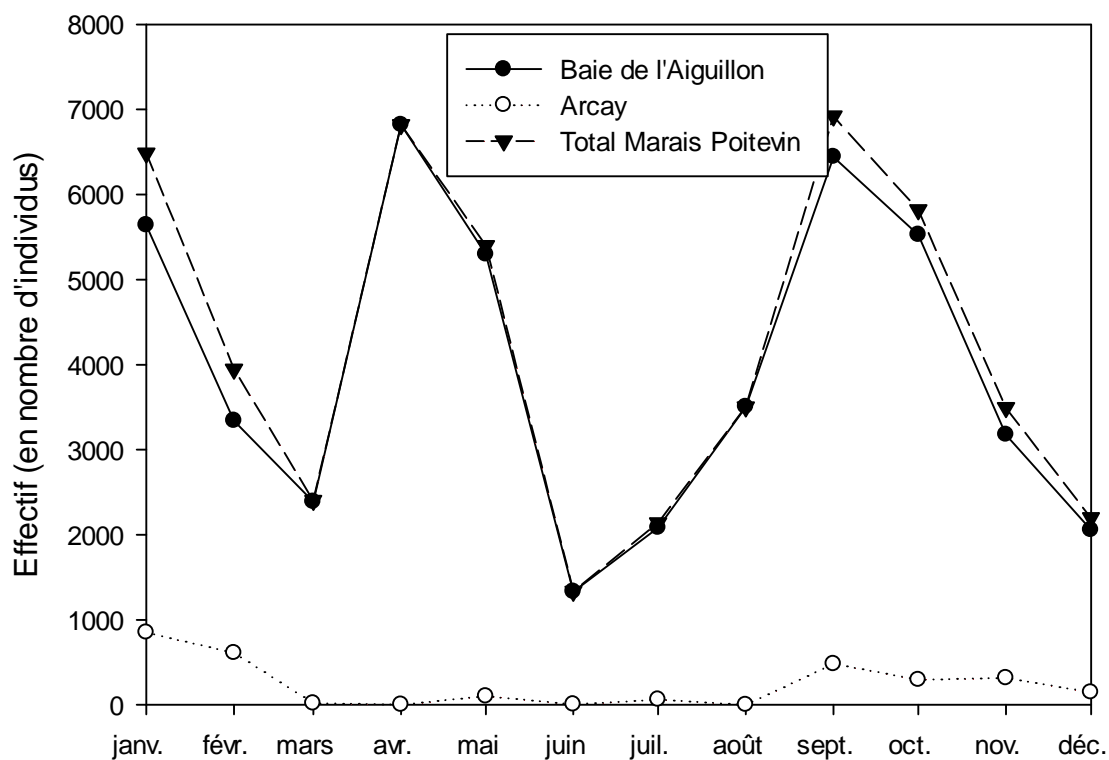


Figure n°34 : Evolution des effectifs de Pluvier argenté en 2014 en Marais Poitevin

Le complexe baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay est un site d'importance internationale pour le Pluvier argenté et a accueilli au cours de l'hiver 2014 près de 6500 individus.

Sites : Baie de l'Aiguillon, pointe d'Arçay

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

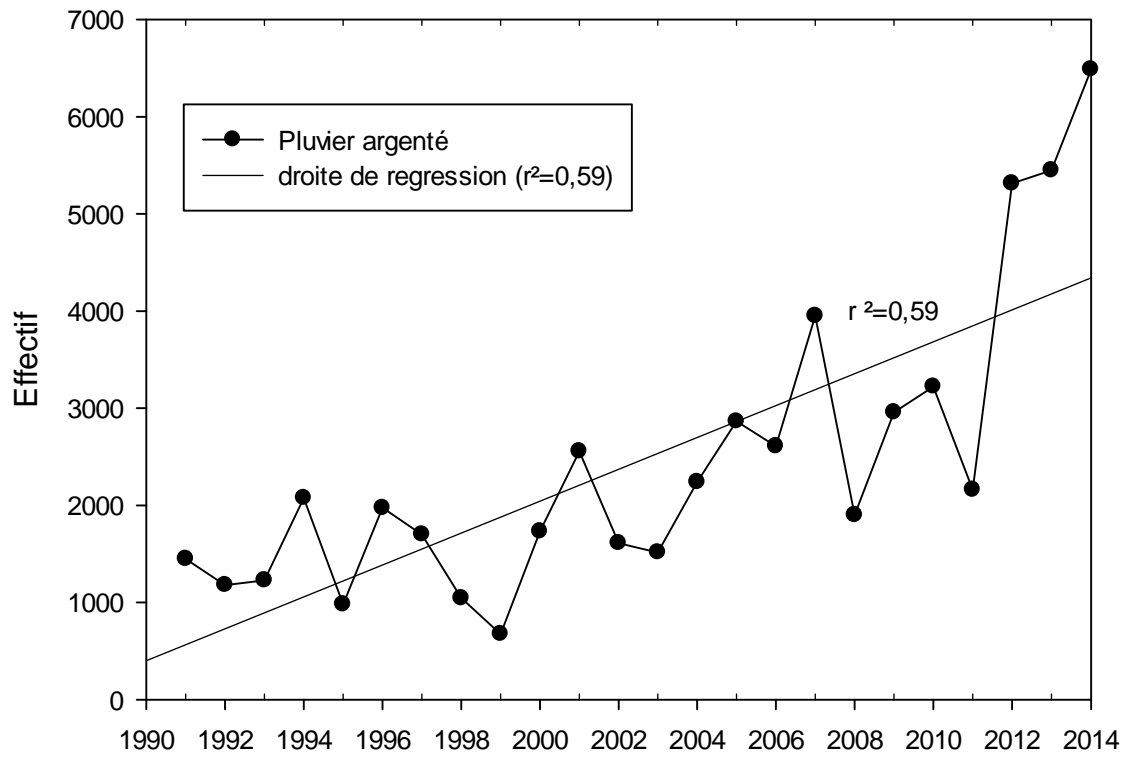


Figure n°35 : Evolution des effectifs de Pluvier argenté de 1991 à 2014 à la mi-janvier en Marais Poitevin

2.11 Le Pluvier doré *Pluvialis apricaria*

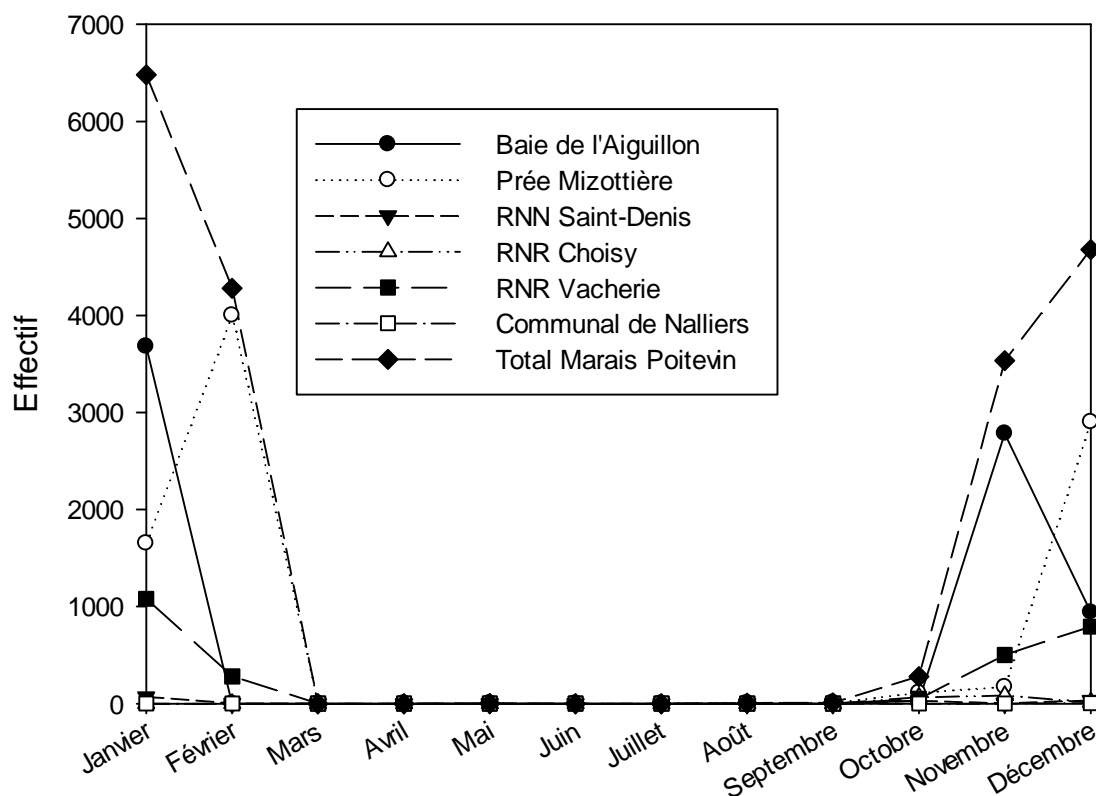


Figure n°36 : Evolution des effectifs de Pluvier doré en 2014 en Marais Poitevin

Les sites comptés ne sauraient être une représentation de la distribution du Pluvier doré en Marais Poitevin. En revanche, les Pluviers dorés se concentrent plutôt principalement d'octobre à février sur les sites protégés que sont la baie de l'Aiguillon, les marais de la Vacherie et la Prée Mizottière.

3. Les sites

Tableau n°2 : Site accueillant au moins 1% des effectifs comptabilisés pour les oies et les bernaches

Oie cendrée et Bernache cravant	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14
Baie de l'Aiguillon	x	x	x	x		
Arçay			x			
Prée Mizottière	x					
Les Casserottes			x			
RNN Saint-Denis	x	x		x	x	x
RNR Choisy		x				
Plan d'eau Aiguillon						
La Guittière						
Bassin Jard/Mer						
Plage Jard	x	x	x	x		
Lagunage La Tranche						
Communal de Lairoux / Curzon						
Communal de Saint-Benoist						
Communal des Magnils-						

Reigniers						
Communal de Triaize						
Communal de Chasnais						
RNR Vacherie						
RNN Belle-Henriette						
RNR Poiré/Velluire						
Communal de Baude						
Communal de Nalliers						
Communal de Longeville						
Communal d'Angles						
Marais communal d'Anais						
Marais communal d'Angliers						
Landelène						

Seuls 5 sites de janvier 2014 à juin 2014 sont représentatifs pour les oies et bernaches : Baie de l'Aiguillon, pointe d'Arçay, Prée Mizottière, les Casserottes, la RNN de Saint-Denis du Payré, la RNR de Choisy et la plage de Jard. Notons que, compte-tenu des effectifs enregistrés par le passé, notamment lors de la migration pré-nuptiale d'Oie cendrée, il serait judicieux de poursuivre un comptage sur le communal de Lairoux-Curzon et de la RNR du Poiré-sur-Velluire. La plage de Jard sur Mer n'étant attractive que pour les bernaches, il ne semble pas judicieux de compter ce site d'août à septembre.

Tableau n°3 : Site accueillant au moins 1% des effectifs comptabilisés pour les Vanneaux huppés / Pluviers dorés

Vanneau et Pluvier doré	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14
Baie de l'Aiguillon	x	x				x
Arçay						
Prée Mizottière	x	x		x	x	
Les Casserottes						
RNN Saint-Denis	x	x	x	x		x
RNR Choisy	x					
Plan d'eau Aiguillon						
La Guittière						
Bassin Jard/Mer						
Plage Jard						
Lagunage La Tranche						
Communal de Lairoux / Curzon			x	x	x	x
Communal de Saint-Benoist						
Communal des Magnils-Reigniers			x		x	x
Communal de Triaize						
Communal de Chasnais						
RNR Vacherie	x	x				
RNN Belle-Henriette						
RNR Poiré/Velluire						
Communal de Baude						
Communal de Nalliers		x				
Communal de Longeville		x		x	x	
Communal d'Angles						

Marais communal d'Anais						
Marais communal d'Angliers						
Landelène						

Tableau n°4 : Site accueillant au moins 1% des effectifs comptabilisés pour les limicoles (hors Vanneau huppé et Pluvier doré)

Autres limicoles	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14
Baie de l'Aiguillon	x	x	x	x	x	x
Arçay	x	x	x	x	x	x
Prée Mizottière			x	x	x	x
Les Casserottes		x	x			
RNN Saint-Denis		x	x			
RNR Choisy						
Plan d'eau Aiguillon						
La Guittière						
Bassin Jard/Mer						
Plage Jard						
Lagunage La Tranche						
Communal de Lairoux / Curzon			x			
Communal de Saint-Benoist						
Communal des Magnils-Reigniers						
Communal de Triaize						
Communal de Chasnais						
RNR Vacherie						
RNN Belle-Henriette						
RNR Poiré/Velluire						
Communal de Baude						
Communal de Nalliers		x				
Communal de Longeville						
Communal d'Angles						
Marais communal d'Anais						
Marais communal d'Angliers						
Landelène						x

Tableau n°4 : Site accueillant au moins 1% des effectifs comptabilisés pour les canards de surface

Canards de surface	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14
Baie de l'Aiguillon	x	x	x	x	x	x
Arçay	x	x	x	x		
Prée Mizottière	x	x	x	x	x	x
Les Casserottes						
RNN Saint-Denis	x	x	x	x	x	x
RNR Choisy			x	x	x	x
Plan d'eau Aiguillon						
La Guittière						
Bassin Jard/Mer						
Plage Jard						

Lagunage La Tranche				x		
Communal de Lairoux / Curzon		x	x		x	
Communal de Saint-Benoist				x		x
Communal des Magnils-Reigniers			x	x	x	
Communal de Triaize						
Communal de Chasnais						
RNR Vacherie			x	x	x	x
RNN Belle-Henriette						
RNR Poiré/Velluire					x	
Communal de Baude						
Communal de Nalliers		x				x
Communal de Longeville		x		x	x	x
Communal d'Angles						
Marais communal d'Anais						
Marais communal d'Angliers						
Landelène			x	x	x	x

4. Conclusion

1. Le comptage mensuel doit se réaliser tous les mois de l'année notamment pour les sites littoraux et/ou espace protégé. Il est suggéré de suspendre le compte de la plage de Jard sur Mer en période estivale (soit de mai à septembre).

2. Actuellement seuls quelques sites accueillent au moins 1% des effectifs comptabilisés d'oiseaux d'eau pour les périodes de janvier à juin 2014. Leur comptage se doit donc d'être impérativement maintenu. Ces sites sont : **Baie de l'Aiguillon, pointe d'Arçay, Prée Mizottière, reposoir des Casserottes, RNN de Saint-Denis du Payré, RNR de Choisy, plage de Jard-sur-Mer, lagunage de la Tranche-sur-Mer, Communal de Lairoux / Curzon, Communal de Saint-Benoist, Communal des Magnils-Reigniers, RNR Vacherie, RNR Poiré-sur-Velluire, Communal de Nalliers, Communal de Longeville, Marais de Landelène.**